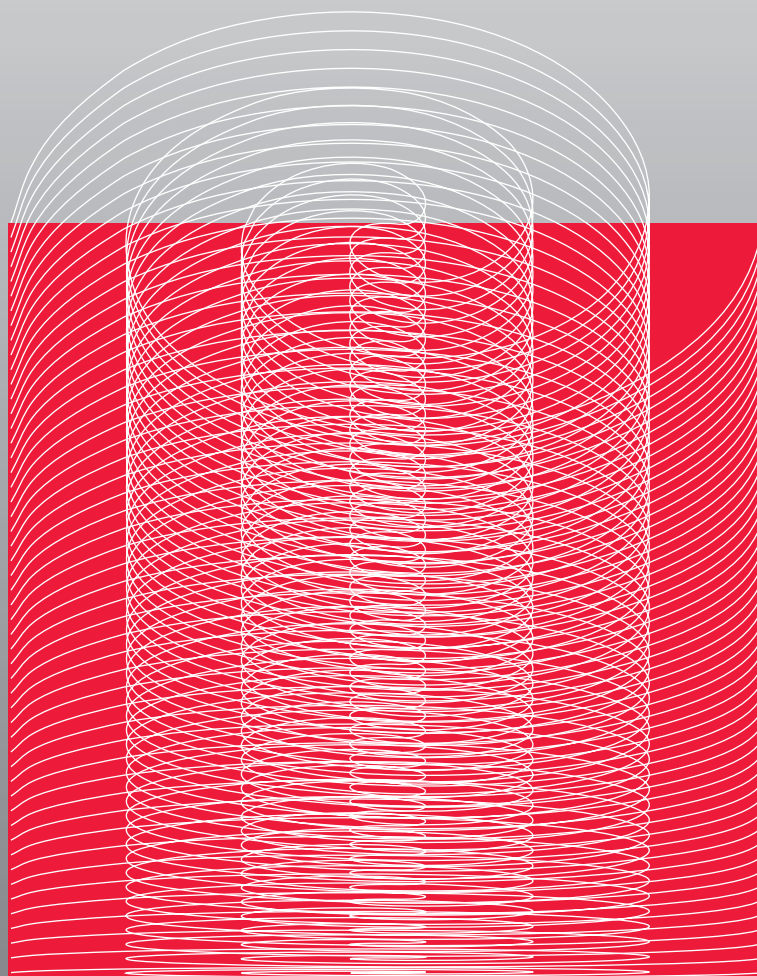


Les Noirs en Suisse

Une vie entre intégration et discrimination



Carmel Fröhlicher-
Stines

Kelechi Monika
Mennel

Etude élaborée
sur mandat de la
Commission fédérale
contre le racisme (CFR)

Berne 2004

ek
cf

Les Noirs en Suisse

Une vie entre intégration et discrimination

Carmel Fröhlicher-Stines

Kelechi Monika Mennel

Avec le soutien scientifique de l'Institut d'étude sociales /
groupe intermigra (HETS-IES), Genève

Une étude mandatée par
la Commission fédérale contre le racisme (CFR)

Berne 2004

Les entretiens sur lesquels repose la présente étude ont été menés en français, en allemand et en anglais. Ils ont été traduits dans les langues officielles de la Suisse et en anglais (résumé) par souci d'uniformité.

Remerciements

Nous aimerions remercier ici le CRAN (*Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-noir*), Monique Eckmann et Claudio Bolzman de l'*Institut d'études sociales (HETS-IES)* de Genève, Doris Angst (CFR), Ebere Mennel et Pascal Fröhlicher pour leur précieuse collaboration. Un grand merci également à Agnes Kraft Osagiobare et à Kristin T. Schnider pour leur indispensable travail de relecture.

Les Noirs en Suisse

Une vie entre intégration et discrimination

Carmel Fröhlicher-Stines et Kelechi Monika Mennel

Avec le soutien scientifique de Monique Eckmann et Claudio Bolzman de l'Institut d'étude sociales / groupe intermigra (HETS-IES) de Genève

Une étude mandatée par le Commission fédérale contre le racisme (CFR)

© EKR/CFR 2004

Editeur	Commission fédérale contre le racisme (CFR) SG DFI, 3003 Berne Coordination: Gioia Weber
Présentation graphique	Monica Kummer, Zug
Traduction	Katharine Patula (français) Servizi linguistici SG DFI (italiano) bmp translations ag (English)
Version Internet	http://www.edi.admin.ch/ekr/dokumentation
Version intégrale sur papier: (CHF 10.–):	Secrétariat de la CFR, SG DFI 3003 Berne tél. +41 31 324 12 93 fax +41 31 322 44 37 ekr-cfr@gs-edi.admin.ch www.ekr-cfr.ch

Sommaire

Préface	3
1 Pourquoi cette étude?	5
2 «Être Noir en Suisse» comme objet d'enquête	7
2.1 Qui est considéré comme «Noir»?	7
2.2 Données statistiques sur la population noire de Suisse	8
3 Déroulement de l'enquête – Comment avons-nous procédé?	10
3.1 Contexte et questions	10
3.2 Méthodologie	11
3.3 Méthode d'enquête	12
3.4 Composition de la population interrogée	13
3.5 Exploitation des entretiens	15
4 Analyse du sentiment existentiel	17
4.1 Comment les Noirs vivent-ils en Suisse?	17
4.2 Suffit-il d'être intégré pour être accepté?	20
4.3 Le rôle des médias	24
4.4 Le temps de présence en Suisse a-t-il une influence sur la situation des Noirs?	25
4.5 La population noire a-t-elle créé de nombreux réseaux?	26
4.6 Perspectives et souhaits	27
5 Analyse des aspects «racisme» et «discrimination»	38
5.1 Remarques préalables	38
5.2 Les types de racisme	39
5.3 Racisme interpersonnel	40
5.4 Racisme structurel	43
5.5 Conclusion	47

6	Attribution et stratégies de coping	49
6.1	Comment les personnes concernées expliquent-elles leur situation? (attribution)	49
6.2	Comment les personnes concernées réagissent-elles? (stratégies de coping)	52
7	Résumé	60
7.1	L'enquête	60
7.2	Les résultats	62
7.3	Incidents racistes et discrimination	65
8	Souhaits et recommandations	66
8.1	Les propositions et les souhaits des personnes interrogées	66
8.2	Recommandations des auteurs	67
	Bibliographie – sites Internet	71
	Annexes	73
A	Liste des personnes interrogées	73
B	Questions	75
C	Liste des organisations de la communauté noire en Suisse	79

Préface

Nous avons tous une perception différente de la réalité, nous avons tous nos «œillères». La Commission fédérale contre le racisme (CFR) ne fait pas exception à la règle. Ses membres n'ont par exemple pris conscience de la nécessité de se pencher sur la situation des Noirs vivant en Suisse qu'en 1999, année de la parution du n° 8 du bulletin de la CFR, «La Suisse de couleur». C'est aussi à partir de cette époque que les plaintes émanant de Noirs et visant des fonctionnaires de police se sont multipliées. Lors de la Conférence mondiale contre le racisme, qui s'est tenue en 2001 à Durban en Afrique du Sud, le racisme envers les personnes africaines et d'origine africaine et leur exclusion ont occupé le devant de la scène. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action décidé lors de cette conférence, la CFR s'est engagée à attirer l'attention sur ces thèmes en Suisse. Elle a débuté son action en 2002 en organisant une conférence nationale appelée «Les ombres du passé et le poids des images – Le racisme envers les Noirs en Suisse».

La présente étude, réalisée par Carmel Fröhlicher-Stines et Kelechi Mennel avec le soutien de *l'Institut d'études sociales/groupe intermigra (HETS-IES)* de Genève, constitue une deuxième étape importante dans cette voie car il s'agit du point de départ d'un projet d'empowerment de la population de couleur vivant en Suisse. Ce travail scientifique vise à mettre en lumière les expériences au quotidien des personnes d'origine africaine dans notre pays, entre intégration et discrimination.

Faisant partie de la majorité blanche, je suis conscient que nous ne savons que très peu de choses sur les conditions de vie et les perspectives de cette partie de la population suisse. Nous y gagnerions à prendre conscience de cette réalité, c'est-à-dire du vécu et du ressenti de ces hommes et de ces femmes au sein de notre société. Les propos recueillis dans le cadre de cette étude nous montrent clairement que la couleur de peau joue un rôle majeur dans tous les domaines de la vie quotidienne, une réalité dont nous, Blancs vivant dans un environnement à majorité blanche, avons trop peu conscience.

Les clichés, les préjugés et les injustices fondés sur la couleur de la peau obéissent à de vieux principes racistes issus du colonialisme. Ils n'ont pas leur place dans une société moderne et portent atteinte à la dignité humaine. A nous de les surmonter.

Georg Kreis

Président de la Commission fédérale contre le racisme (CFR)

1 Pourquoi cette étude?

La proportion de Noirs dans la population suisse a augmenté ces dernières années, mais elle demeure minime. Ce groupe de personnes est souvent perçu comme un groupe homogène du fait de son signe distinctif principal: la couleur de peau. Les comportements d'un petit nombre d'individus de ce groupe deviennent ainsi caractéristiques du groupe dans son ensemble, ce qui risque d'avoir pour effet que la population noire tout entière devienne la cible de commentaires et d'actes racistes en Suisse.

Les stéréotypes associés aux Noirs datent en grande partie de l'époque où les relations entre l'Europe et l'Afrique étaient fondées sur la colonisation et l'esclavage et ils touchent tant les Noirs immigrés que ceux qui sont en Suisse depuis plusieurs générations. Il s'agit de projections de pensées aussi vieilles que les premiers récits d'ethnologues blancs sur les peuples qu'ils découvraient. Ces images de l'époque coloniale ne pourront disparaître ou être atténuées que si les deux groupes apprennent à mieux se connaître. Une cohabitation pacifique passe nécessairement par l'acceptation mutuelle. Mais il semble que les efforts viennent souvent du même côté, à savoir de celui de la minorité.

C'est cette perception uniformisante qu'il faut changer: comme tout autre groupe, Blancs, autochtones, ressortissants d'un pays, ce «groupe» que sont les Noirs est composé d'individus qui ont chacun leur histoire et qui sont loin d'avoir tous le même comportement. Apprendre à connaître la diversité culturelle et sociale de la population noire, comprendre qu'il s'agit d'un «groupe» hétérogène, aura entre autres effets de ne plus en faire abusivement un bouc émissaire pour les dysfonctionnements sociétaux et de les utiliser à des fins politiques.

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) a donc jugé nécessaire d'intervenir. Lors de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui a eu lieu à Durban (Afrique du Sud) en 2001, l'accent a été placé sur la discrimination à l'encontre des personnes de descendance africaine. La CFR a consacré une conférence à ce sujet au printemps 2002 (*Les ombres du passé et le poids des images – Le racisme anti-noir en Suisse*); dans une deuxième étape, elle a mandaté la présente étude. La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) s'est elle aussi intéressée au racisme anti-Noir. Lors de sa visite en Suisse en 2003, la délégation de l'ECRI a rencontré des représentants des organisations de Noirs. Le troisième rapport de l'ECRI sur la Suisse, publié en janvier 2004, fait également état de discrimination contre les Noirs, notamment par des organes de police.

La lutte contre le racisme a par ailleurs été inscrite dans la norme pénale antiraciste (art. 261^{bis} CP). Pour appliquer efficacement ces directives institutionnelles, comprendre la problématique sociopolitique et prendre les mesures nécessaires, il est important d'examiner la situation actuelle de la population noire.

L'objectif de la présente étude est de présenter les expériences au quotidien de la population noire en Suisse. Pour ce faire, elle place la perspective des personnes concernées au centre des considérations. Un examen qualitatif donne la parole à ces individus, qui peuvent exprimer leur point de vue, qu'il soit subjectif ou fondé sur des faits concrets. Ces témoignages sur leur quotidien en Suisse doivent inciter la population et les autorités à réagir au vu des erreurs et des injustices de la société.

Deux enquêtes du Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-Noir ont également joué un rôle dans la réalisation de la présente étude. En 2000, 70 Noirs ont été interrogés et leurs réponses résumées dans un rapport élaboré avec le concours du Forum contre le racisme. La seconde enquête a été menée en 2003 auprès de 55 personnes, dans des lieux publics, principalement dans des gares et dans les rues de différents cantons.

La présente étude est la première de Suisse à être fondée sur le point de vue des personnes concernées et à avoir été menée par des personnes appartenant au même «groupe». L'approche choisie n'était pas l'examen du racisme anti-noir, mais la compréhension du quotidien des Noirs en Suisse.

2 «Être Noir en Suisse» comme objet d'enquête

2.1 Qui est considéré comme «Noir»?

Pour examiner la situation de la population noire en Suisse, il a fallu commencer par définir et délimiter le groupe cible en fonction de critères linguistiques, culturels et quantitatifs. Comme nous le faisons remarquer plus haut, la population noire ne constitue pas un groupe homogène; elle se compose d'individus très différents. Dans la présente étude, nous entendons par «Noirs» et «population noire» les personnes interrogées et celles qui répondent aux critères suivants: elles sont toutes de descendance africaine, de couleur de peau sombre et habitent en Suisse.

La notion de descendance africaine se réfère, comme l'expression américaine bien connue *African heritage*, à des individus dont le passé culturel et l'origine sont liés à l'Afrique noire, soit parce qu'ils viennent d'un pays africain, soit parce qu'ils sont membres de la deuxième ou de la troisième génération de la diaspora noire.

Comment se compose la population noire en Suisse? On peut partir du principe que les Noirs peuvent être classés dans des catégories comme «Suisse», «Immigrés de pays africains, des États-Unis, d'Amérique du Sud, etc.», selon leur origine ou leur lieu de naissance.

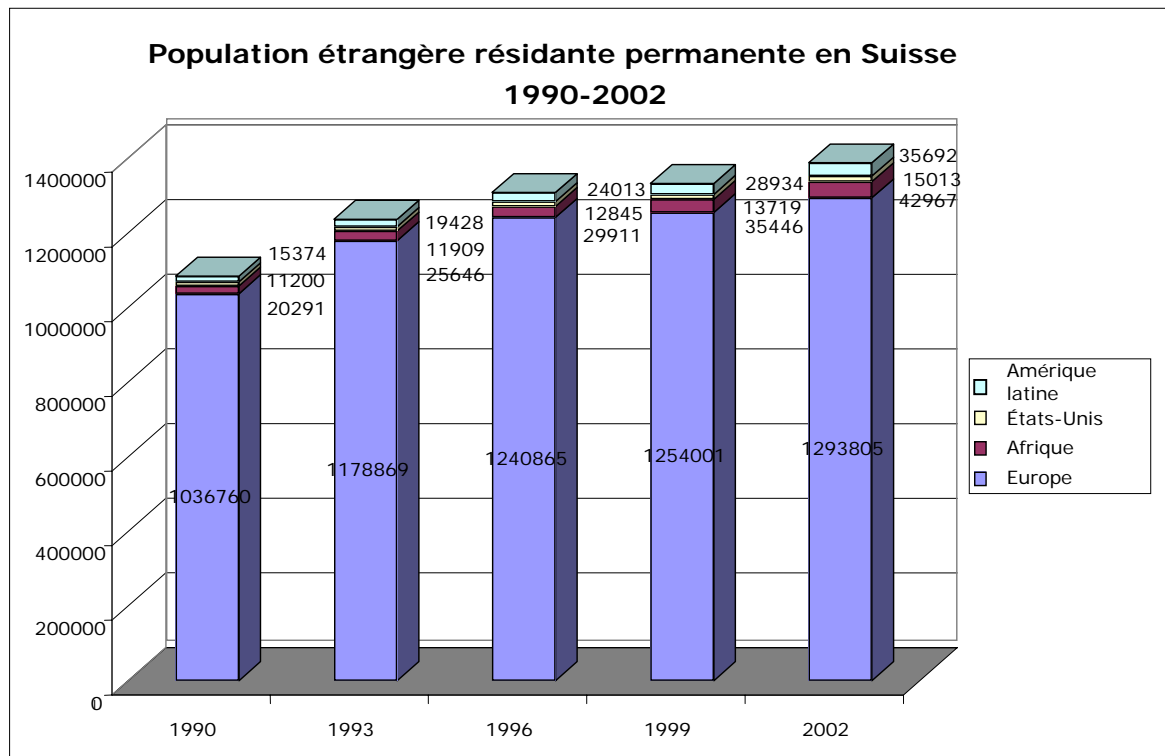
Dans le cadre de la question principale de la présente étude, les expériences au quotidien des Noirs en Suisse, il convient d'aller au-delà de la simple distinction de l'origine et de prendre également en compte le type de permis de séjour des Noirs immigrés. Les personnes au bénéfice d'un permis de séjour temporaire sont en effet soumises à un plus grand stress matériel et psychologique, tandis qu'un permis de séjour fixe entraîne une amélioration sensible de la situation sociale.

En dépit de ces différences, toutes les personnes interrogées ont souhaité parler d'expériences et d'événements qu'elles interprétaient comme des actes de racisme. Elles ont toutes été victimes de tels actes. Bien que les entretiens aient porté sur la situation générale et que nous n'ayons pas mis d'accent particulier sur le racisme, les récits de situations et d'événements ressentis comme des actes de racisme par les personnes interrogées constituent le dénominateur commun de tous les entretiens et une caractéristique spécifique de la vie des Noirs en Suisse.

2.2 Données statistiques sur la population noire de Suisse

Attendu qu'il n'existe pas de statistiques qui recensent la population habitant en Suisse en fonction de la couleur de peau, il est difficile de trouver des données pertinentes. Il est donc pratiquement impossible de chiffrer la population noire.

Nous avons reproduit ci-dessous un tableau de l'Office fédéral de la statistique sur la population étrangère en Suisse. «La population résidante étrangère englobe non seulement les personnes présentes en Suisse toute l'année («la population résidante permanente», c'est-à-dire les détenteurs d'un permis annuel, les étrangers établis en Suisse, les employés des représentations diplomatiques, les fonctionnaires des organisations internationales et des administrations étrangères), mais aussi les saisonniers, les personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de courte durée, celles admises provisoirement et les requérants d'asile» (Heiniger 1998). Cette statistique ne fait donc pas explicitement état des Suisses noirs.



Source: Office fédéral de la statistique 2003: Proportion de population étrangère en Suisse, www.statistik.admin.ch.

En 2002, les personnes venant d'Afrique représentaient 2,9 % de la population étrangère et 0,6 % de la population suisse. Entre 1990 et 2002, 22 676 personnes ont immigré d'Afrique, ce qui est relativement peu comparé aux immigrants venant d'Europe, mais cette immigration se remarque plus du fait de la couleur de peau des personnes concernées.

«L'augmentation de la population non blanche en Suisse est une conséquence de la mondialisation des marchés du travail et des flux migratoires. Comme dans les autres pays européens, le nombre de pays d'origine des immigrés a fortement augmenté au cours des 20 dernières années. Une part en constante augmentation de la population étrangère vient de régions toujours plus lointaines» (Heiniger 1999, 80). Il faut ajouter à cela les enfants de couples binationaux. L'augmentation du nombre de Noirs en Suisse doit être placée dans le contexte de la mondialisation des marchés du travail et des flux migratoires.

Les raisons de leur présence en Suisse sont multiples. Certains sont nés ici, par exemple d'un parent Blanc et d'un parent noir, immigré ou né en Suisse, d'autres sont venus étudier ou travailler ici. Certains sont en Suisse du fait de leur mariage à un Suisse ou à une Suisse; d'autres encore sont demandeurs d'asile ou réfugiés. Au fil des ans, les Noirs sont devenus partie intégrante de la population suisse. Environ 60 % des Africains et environ 50 % des personnes d'Amérique latine et d'Amérique du Sud habitent en Suisse romande alors que les personnes originaires des Caraïbes ont généralement élu résidence en Suisse alémanique (Heiniger 1999, 81).

3 Déroulement de l'enquête – Comment avons-nous procédé?

3.1 Contexte et questions

L'objectif est d'analyser la situation de la population noire en Suisse. Cette situation est l'expression de facteurs difficilement quantifiables comme la situation sociale, la satisfaction ou le bien-être général, qui dépendent des expériences (positives ou négatives) vécues au quotidien. Nous estimons que la situation des Noirs peut être évaluée au moyen des questions suivantes:

- Quelles sont les expériences faites par les Noirs en Suisse?
- Comment les vivent-ils?
- Comment les gèrent-ils?

La plupart des personnes interrogées ont émis des réserves lorsqu'elles répondaient à la question de leur bien-être en Suisse. Les résultats des entretiens tendent à indiquer une dégradation à cet égard. L'interaction avec les autres est une composante importante eu égard à leur sentiment existentiel. Les entretiens ont révélé que les personnes interrogées ont vécu de nombreuses rencontres avec la population blanche qu'ils qualifieraient de racistes.

Afin d'atteindre un échantillon de la population noire aussi représentatif que possible malgré le manque de données statistiques, nous avons choisi les personnes interrogées sur la base des critères suivants: «sexe», «âge», «lieu de résidence», «statut social», «pays d'origine», «profession» et «type de séjour en Suisse». Nous avons ainsi interrogé 27 personnes qui se sont déclarées prêtes à parler de leur vie en Suisse. Nous avons autant que possible orienté ces entretiens de manière à obtenir des réponses à nos trois questions centrales.

Sur la base des informations recueillies durant les entretiens, nous avons analysé l'interprétation du vécu des personnes interrogées (attribution) ainsi que leur manière de gérer les situations difficiles (stratégies de coping). Nous avons distingué trois types d'attribution, selon que la personne définissait les expériences négatives comme du racisme ou non. Les manières de gérer le vécu, les «stratégies de coping» sont fonction de l'attribution.

A la suite du résumé, nous avons formulé quelques recommandations fondées sur les résultats de la présente étude et sur diverses conversations menées avec un cercle élargi de Noirs. La demande principale porte sur une meilleure collaboration entre les organisations de Noirs et les autorités, sur l'auto-assistance (empowerment) et une meilleure intégration de la population noire en Suisse.

Cette étude a été menée par deux Suissesses noires, encadrées par des scientifiques de l'IES (Institut d'Etudes Sociales, Genève), et le CRAN. L'étude s'adresse en premier lieu aux

autorités, mais aussi aux lecteurs, Blancs ou Noirs, qui s'intéressent à la situation des Noirs en Suisse.

3.2 Méthodologie

La présente étude sur la situation des Noirs en Suisse est construite autour des questions suivantes:

- Quelles sont, en général, les expériences faites par les Noirs?
- Peut-on se prononcer de manière générale sur la situation des Noirs en Suisse?
- Que pensent-ils de ce qu'ils vivent? (*attribution*)
- Comment le gèrent-ils? (stratégies de *coping*)
- Comment les résultats de la présente enquête peuvent-ils être utilisés afin d'améliorer la coordination entre les nombreux organismes et institutions de la société civile dans les domaines de la lutte contre le racisme et de l'intégration?

Pour répondre à cet ensemble de questions et recueillir des données pertinentes sur la situation de la population noire en Suisse, nous avons opté pour une méthode d'enquête qualitative, et plus précisément pour l'entretien qualitatif. Cette méthode est la plus appropriée lorsqu'il s'agit d'explorer des structures subjectives que l'on peut difficilement cerner par des questions. L'entretien qualitatif permet une réelle communication entre les interlocuteurs et supprime le rapport rigide et hiérarchique d'interrogateur à interrogé. Le style de l'entretien, de type «questions ouvertes», est neutre, voire flexible. La personne interrogée devient ainsi «l'expert du quotidien».

Certains thèmes sont souvent associés à des sentiments forts ou à la honte. La souplesse de l'entretien qualitatif et la possibilité d'interaction qu'il offre sont indispensables pour mettre à jour ces thèmes sensibles et donnent à la personne interrogée la liberté nécessaire dans la formulation de sa réponse.

Ne pas formuler d'hypothèses de travail laisse également la marge de manœuvre nécessaire par rapport aux thèmes à aborder. La présente étude vise aussi davantage à générer des hypothèses qu'à les vérifier. La souplesse du déroulement des entretiens garantit une liberté maximale dans la séquence des questions et du flux narratif (Lamnek 1995, 60ss.).

Malgré cette volonté de rester très souples, nous avons mis au point un catalogue de questions, qui n'ont pas été formulées lors des entretiens mais qui pouvaient, le cas échéant, nous servir de fil rouge. Il était ainsi possible d'adapter le déroulement des entretiens en fonction de chaque personne. Seul le côté narratif facilitait ou permettait aux interlocuteurs d'exprimer des contenus subjectifs et leur sentiment existentiel.

L'ordre des questions ainsi que les thèmes abordés s'inscrivaient dans la suite logique des déclarations faites précédemment par les personnes interrogées, de sorte que la conversation se poursuivait de manière naturelle. Nous sommes allés jusqu'à adapter la formulation des questions à chaque personne.

3.3 Méthode d'enquête

Le choix des personnes interrogées n'était pas fondé sur la volonté de composer un échantillon représentatif; l'objectif était d'obtenir une impression détaillée de la vie des Noirs en Suisse, de réaliser et de montrer les difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien, dans les lieux publics, sur leur lieu de travail, à l'école, dans leurs contacts avec les administrations, etc. La composition du groupe de personnes interrogées n'est donc pas représentative de la population noire, comme ce serait le cas dans une enquête quantitative, mais reflète sa «diversité» (Lamnek 1995).

L'enquête fait allusion à certaines corrélations entre la situation de la population noire et les critères énumérés ci-dessous, sans toutefois les examiner en détail (ce qui mériterait de faire l'objet d'une étude spécifique):

- statut social en Suisse et dans le pays d'origine
- type de séjour
- lieu de résidence (ville/campagne; Suisse romande; Suisse alémanique; quartiers)
- sexe
- âge
- emploi
- durée du séjour en Suisse

Nous avons choisi les personnes interrogées en nous fondant sur le concept que nous avons élaboré. Nous avons veillé à ce que les critères mentionnés ci-dessus soient aussi variés que possible.

Avant l'entretien, nous avons parlé à ces personnes de l'étude, leur avons garanti l'anonymat et leur avons demandé la permission d'enregistrer l'entretien, qui durait en moyenne une heure. Vu l'investissement demandé par cette méthode, nous avons limité le nombre des entretiens à une trentaine de personnes, en veillant à ce que les langues nationales de la Suisse soient équitablement représentées (sans le romanche). Étant donné l'approche choisie, l'enquête qualitative et non la représentativité statistique, le nombre de participants était largement suffisant.

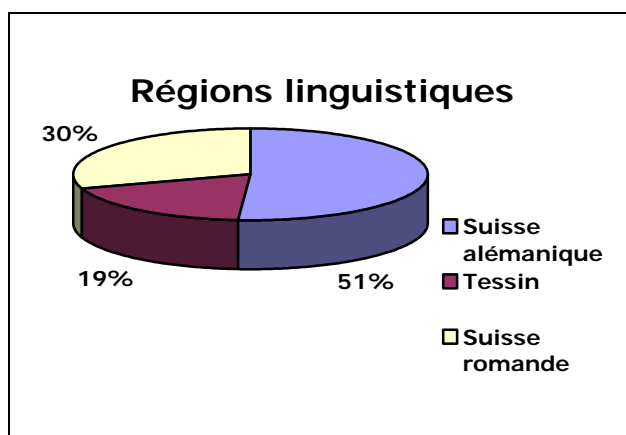
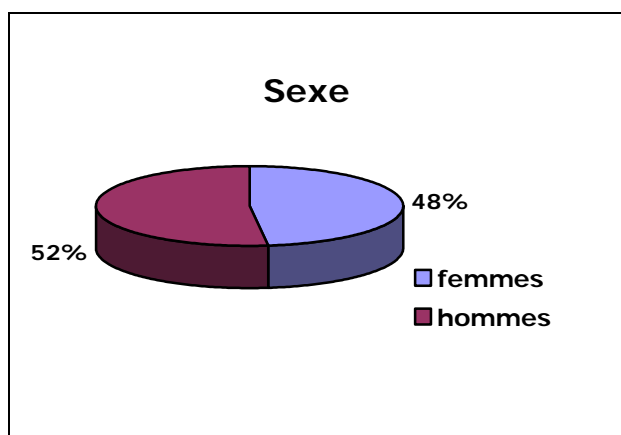
Au début, il a fallu faire montre d'une certaine persuasion pour convaincre les participants de se confier à nous. Ils avaient souvent peur d'avoir des problèmes avec leur employeur,

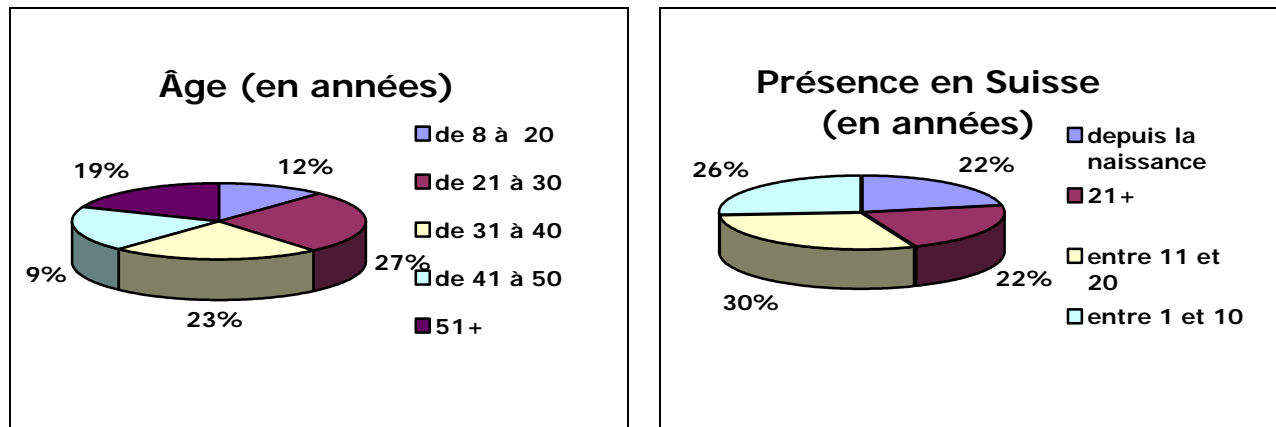
les autorités, leurs connaissances ou leur partenaire blanc. Mais après cette phase initiale, nous avons constaté une grande volonté de participer et un grand intérêt pour cette étude. La particularité de la thématique, qui impliquait que les personnes interrogées révèlent des sentiments personnels, a fait que trois personnes ont souhaité que les entretiens se déroulent dans leur langue maternelle, l'anglais, bien qu'elles parlent l'allemand. Les autres entretiens se sont déroulés en allemand ou en français. La traduction en une seule langue à partir de cette variété de langues sources risque de poser un problème, puisque certains contenus risquent d'être perdus.

Trois des personnes auxquelles nous nous sommes adressés ont finalement préféré ne pas participer à l'étude. Deux d'entre elles étaient des requérants d'asile qui redoutaient d'être reconnues et de subir des représailles. La troisième s'est résignée et ne souhaitait dès lors plus parler des expériences racistes qu'elle a vécues. Elle a abandonné tout espoir de voir sa situation en Suisse évoluer.

3.4 Composition de la population interrogée

Un total de 27 entretiens ont été menés dans les trois régions linguistiques de la Suisse, 13 avec des femmes, 14 avec des hommes. Les personnes interrogées étaient âgées de 8 à 57 ans. Lors de la sélection des personnes interrogées, nous avons veillé à tenir compte du caractère hétérogène de la population noire. Bien que le choix ait été aléatoire, nous avons veillé à ce qu'un maximum de critères soient représentés. Les graphiques ci-dessous donnent des indications sur la population interrogée en fonction des critères du sexe, de la région linguistique dans laquelle réside la personne interrogée, de son âge et de la durée de son séjour en Suisse.





Il nous tenait également à cœur d'interroger des Noirs de descendance africaine venant de divers pays d'Afrique ou d'autres pays ainsi que des Noirs nés en Suisse:

Pays d'origine

Burundi	2	Côte d'Ivoire	1	Angleterre	1
Gabon	1	Ghana	3	Guinée	1
Cameroun	2	RD du Congo	4	Nigeria	2
Sénégal	2	Togo	1	États-Unis	1
CH/Angola	2	CH/Guinée	1	CH/Kenya	1
CH/Madagascar	1	CH/États-Unis	1		

Nous avons veillé à ce que les professions et les formations soient aussi diversifiées que possible, et n'avons tenu compte que de la profession actuelle. Par souci de simplification, nous avons, pour deux personnes, indiqué le statut juridique:

Statut social ou juridique

Universitaire	6	Vendeur	2	Infirmier	1
Etudiant	2	Bachelier	1	Apprenti	1
Secrétaire	1	Manœuvre	2	Journaliste	1
Chômeur	1	Musicien	2	Ecolier	1
Femme au foyer	1	Traducteur	2	Ecolier dans l'hôtellerie	1
Requérant d'asile	1	Réfugié	1		

3.5 Exploitation des entretiens

1^{re} étape: la transcription

Elle suit directement le relevé et vise la préparation adéquate du matériel. Dans un premier temps, il a fallu transcrire les enregistrements. Outre le texte, les éléments non verbaux (rire, rythme d'élocution, pauses, etc.) ont également été retranscrits, ce qui permet, dans une certaine mesure, de faire transparaître les émotions dans la version écrite. La langue a également été standardisée.

2^e étape: l'analyse de chaque cas

Dans une deuxième étape, les commentaires insignifiants ont été supprimés pour mieux souligner les remarques importantes. Le grand volume de texte a ainsi été réduit à l'essentiel. Ce nouveau texte est fondé sur les contenus le plus souvent répétés dans les divers entretiens. L'analyse des cas a permis d'extraire les points caractéristiques de l'entretien, ce qui a permis d'identifier les thèmes récurrents:

- intégration / acceptation
- création de réseaux
- racisme vécu / abus de pouvoir
- stratégies de coping
- attentes vis-à-vis de l'État / de la société
- perspectives d'avenir / souhaits

3^e étape: l'analyse générale

Dans une troisième étape, les entretiens ont été analysés et certains passages ont été classés dans un tableau. Nous avons cherché les similitudes et les différences sur le plan du contenu, et avons commenté et interprété les résultats. Cette présentation générale a également permis de réaliser une étude comparative des entretiens à l'aide des notions socio-psychologiques d'«attribution» et de «stratégies de coping».

4^e étape: le contrôle

La réduction nécessaire de l'entretien peut mener à une distorsion de l'intention initiale de l'interlocuteur. Afin de prévenir une telle distorsion, les entretiens originaux ont été écoutés une nouvelle fois durant cette étape de contrôle (Mayring 2002, 85-106).

Dans le chapitre suivant, nous avons intégré deux entretiens intégraux afin que le lecteur puisse se faire une idée de la situation des Noirs en Suisse.

4 Analyse du sentiment existentiel

4.1 Comment les Noirs vivent-ils en Suisse?

«Le sentiment existentiel» se rapporte à la façon dont se sentent les gens en général. Le terme comporte une dimension externe (interactionnelle) et interne (intrapsychique). Il implique que toute personne se trouve toujours dans une situation, dans un contexte donné. Le sentiment existentiel définit le bien-être psychique et social d'une personne au sein d'une société; il englobe pratiquement tous les domaines de la vie d'une personne. C'est pour cette raison, et parce qu'aucune étude similaire n'a jamais été réalisée, que nous avons essayé d'analyser tous les aspects de la situation des Noirs en Suisse.

La présente étude se penche sur les aspects social et psychosocial du sentiment existentiel. Le premier comprend les contacts interpersonnels. Ceux-ci sont influencés par plusieurs facteurs, qui se sont cristallisés au cours des entretiens menés. Ce sont le monde du travail, l'école, les médias, l'intégration, l'acceptation et la création de réseaux. Le présent chapitre leur est consacré.

Avec le sentiment existentiel psychosocial, il s'agit de savoir comment la personne interrogée explique un comportement inhabituel (attribution) et comment elle fait face à des événements majeurs (stratégies de coping). Ces deux aspects font l'objet du chapitre 6.

Comme nous l'avons déjà précisé dans l'introduction, la population noire en Suisse a augmenté, du fait de la natalité ou de l'immigration. Les causes de l'immigration sont multiples: certains Noirs sont arrivés en Suisse par le mariage, d'autres pour étudier, d'autres encore en tant que réfugiés. La plupart d'entre eux partagent toutefois le même point de vue: la Suisse est une destination de rêve, car elle n'a participé à aucune guerre. Dans les pays africains, sa tradition humanitaire est célèbre. Les immigrants sont donc d'autant plus surpris de devoir affronter de nombreuses difficultés en arrivant en Suisse.

Lorsqu'on arrive dans un pays comme la Suisse, un pays connu pour sa neutralité, et que l'on connaît l'histoire du fondateur de la Croix-Rouge, Henri Dunant, on ne peut pas croire qu'il y ait des problèmes en Suisse. Ensuite, on est confronté à la réalité. Pour moi, la Suisse n'est plus un paradis. (I)¹

Bien entendu, les personnes interrogées évoquent également des aspects positifs comme le fait d'avoir pu suivre une formation professionnelle en émigrant en Suisse.

¹ NDLR: Les paroles des personnes interrogées sont retranscrites sans guillemets mais dans une autre police, afin de les distinguer du texte principal.

Elles trouvent toutefois très difficile d'être fréquemment dévisagées dans la rue ou dans les espaces publics en général. Elles ont souvent l'impression de ne pas être acceptées.

Nous avons constaté des différences entre les deux sexes, mais aussi des différences régionales selon que les personnes interrogées vivent en Suisse romande, en Suisse alémanique ou au Tessin. Il ressort également des entretiens que ces personnes ont toutes été confrontées à des situations ou à des actes de discrimination raciale. Les discriminations insidieuses (comportements que l'on ne peut pas clairement interpréter) ont des conséquences importantes au quotidien. Nous avons donc décidé de consacrer un chapitre spécial à l'analyse du racisme (cf. chap. 5).

Voici quelques exemples à titre d'illustration.

C'est en public que la majeure partie des personnes interrogées se sent le moins bien. Elles sont souvent l'objet de regards qu'elles considèrent comme négatifs. Certaines racontent qu'elles sont particulièrement observées dans les magasins et qu'elles se sentent alors soupçonnées. Dans les restaurants, on ne les sert pas ou on les sert sans amabilité. Dans les transports en commun, les places à côté d'elles restent souvent inoccupées, même lorsqu'il n'y a aucune autre place de libre et que les passagers doivent rester debout. Ces «incidents» donnent aux personnes interrogées l'impression de ne rien avoir à faire là, d'être rejetées.

Un homme de trente ans originaire d'Afrique centrale et marié à une Suisseuse décrit ses expériences ainsi:

Quand nous marchons ma femme et moi avec l'enfant, les yeux des gens se posent sur moi et tu peux lire ce qu'ils pensent: «Mais qu'est-ce que tu fais ici?» «Ces enfants que vous venez faire ici et puis après, c'est nous qui nous en occuperons.» Tu vois, c'est ces trucs-là que tu ressens (...) Ou quand les yeux se posent sur ma femme et disent: «Mais toi, t'es pas mal comme fille, mais qu'est-ce que tu fous avec cet idiot-là.» Tu vois, c'est des choses qu'on lit. On ne peut pas les prouver, pas prouver que c'est ça. Mais on peut les lire et c'est ça. Et je me dis qu'à ce niveau, la pression sociale est très forte. (L)

Les personnes interrogées se sentent tout particulièrement stressées par «l'examen», le «passage en revue» auquel ils sont soumis en public. Bon nombre d'entre elles disent avoir mis au point une stratégie visant à ignorer ces comportements:

I don't care anymore (...) with time if you keep realizing it, you just get crazy with the time. I don't care anymore... just block out (...) I have been here too long now. I just block out their reactions or non-reactions (...) I don't feel threatened or anything. I just go (...) but I have to feel at home because I have no other choice. I just go out and go to the store and do my stuff. I don't worry about it. (N)

Les femmes interrogées se plaignent en outre d'être considérées comme des prostituées par les hommes blancs.

Dans la rue, je remarque que je me fais beaucoup plus draguer que mes collègues blanches, et d'une tout autre manière. Par exemple, je ne me fais pas draguer pour moi mais parce que je suis Noire et exotique. Les hommes veulent surtout coucher avec moi. (J)

En tant que personne de couleur, on est souvent considéré comme une femme de peu de valeur, une femme importée, un objet sexuel. (A)

Ces réflexions sexuelles n'ont pas seulement lieu à des endroits bien précis, mais partout et à toute heure du jour et de la nuit.

Les hommes, eux, évoquent surtout les contrôles et les tracasseries de la police:

(...) les policiers m'ont demandé mes papiers. Je leur ai montré ma carte d'identité (suisse) mais ça ne leur a pas suffi. Lorsque je leur ai demandé ce qu'ils voulaient exactement, ils m'ont répondu: taisez-vous ou vous retournerez d'où vous venez. (B)

C'est surtout dans les gares et dans certains quartiers de Zurich que les hommes noirs se font systématiquement contrôler à cause de leur couleur de peau.

Parmi les personnes interrogées, certaines ont vécu plusieurs années en Suisse romande et en Suisse alémanique. Leurs expériences font état de différences régionales claires. Tous s'accordent à dire que la vie en Suisse romande est plus facile pour eux. L'ambiance y est beaucoup plus favorable aux Noirs qu'en Suisse alémanique, même si les deux régions connaissent des problèmes de racisme.

C'est plus facile d'être accepté par des Suisses romands. Là-bas, il y a plus d'étrangers, plus de Noirs aussi. (C)

Je ne me suis jamais sentie bien à Zurich. (...) en Suisse alémanique, les contacts entre Noirs et Blancs sont plus limités, voire inexistantes. En Suisse romande, il y a beaucoup plus de Noirs et les relations avec les Blancs sont plus développées. (F)

Concernant la recherche d'un logement:

(...) En Suisse romande, s'ils ne trouvent pas de Suisse, ils te louent l'appartement. A Zurich, ils préfèrent de loin laisser l'appartement vide plutôt que de le louer à des étrangers. (F)

Quelques personnes interrogées ont également indiqué qu'en tant que Noir, quel que soit le sexe, on est mieux traité à Genève qu'à Zurich par exemple, un fait que certains expliquent par la présence à Genève de l'ONU et de diverses ambassades étrangères. D'autres évoquent la mentalité romande, plus ouverte, du fait de l'influence de la France voisine.

4.2 Suffit-il d'être intégré pour être accepté?

Pour se sentir bien, il faut, entre autres, se sentir intégré et accepté dans son environnement, avoir l'impression de faire partie d'un tout. De nombreuses personnes interrogées ont indiqué se sentir intégrées. Mais toutes n'ont pas la même définition de l'intégration. Pour certaines, c'est «connaître les lois», «connaître la langue», «avoir une place de travail», «établir une relation avec la population du pays, une relation marquée par la sympathie et l'entraide en cas de problème».

Pour d'autres, il faut fonder une famille et adopter la culture du pays, en matière culinaire notamment.

Mais attention: il existe une différence fondamentale entre l'appréciation personnelle de la situation et le sentiment d'intégration d'une personne et son acceptation effective par la population autochtone.

Je me sens intégré parce que j'en fais plus que mon collègue suisse. Je sais que pour certains Suisses, je resterai toujours l'Africain, le Noir. Mais j'ai fondé une famille ici, mes enfants sont nés et ont grandi dans ce pays. Ils y travaillent. Je me sens chez moi en Suisse, c'est donc que je suis intégré. Pourtant il y a toujours un «mais»: je suis intégré, je me suis adapté à la culture suisse mais il y a toujours des gens, des Suisses, qui ne m'acceptent pas. Je m'en fiche, je ne vais pas mendier, l'amitié, ça ne s'achète pas. Mais je me sens bien ici. (I)

Une enseignante de l'école secondaire, âgée de 28 ans, nous donne sa définition de l'intégration:

L'intégration, c'est l'acceptation d'une minorité au sein d'un groupe majoritaire et son initiation.
(A)

Le Département fédéral de justice et police décrit la politique d'intégration actuelle de la Suisse comme suit:

L'intégration est comprise comme un processus réciproque. Celui-ci implique, d'une part, la disponibilité des étrangers à s'incorporer dans la société d'accueil et, d'autre part, l'ouverture de la population suisse aux immigrants. L'intégration vise à instaurer l'égalité des chances d'accès aux ressources sociales et économiques.

L'intégration vise à favoriser la compréhension mutuelle entre les citoyens suisses et les ressortissants étrangers. Il s'agit en particulier de favoriser la vie commune sur la base de valeurs et de comportements communs, de renseigner les étrangers sur le fonctionnement de nos institutions, sur les prescriptions légales et les conditions de vie, ainsi que de créer des conditions générales susceptibles d'améliorer l'égalité des chances et la participation à la vie sociale.

L'intégration est donc un processus continu auquel devrait participer l'ensemble de la population. La réalité est souvent tout autre. Les personnes interrogées se sont montrées à plu-

sieurs reprises critiques à l'égard de la contribution des Suisses à l'intégration des Noirs. Elles remarquent qu'en général, les Noirs ne sont pas acceptés.²

En Suisse, tu ne t'intègres que si tu penses comme les Suisses. Si tu es prêt à oublier, à renier tes racines, alors tu seras intégré. Ici, ils n'acceptent pas les autres valeurs. Tu dois être exactement comme eux. Tu ne peux pas simplement coexister, tu dois devenir Suisse et blanc pour être intégré. (C)

D'autres personnes interrogées partagent ce point de vue: en Suisse, il s'agit plus d'assimilation que d'intégration. Elles ne sont toutefois pas prêtes à renoncer totalement à leur culture d'origine. Un souhait interprété par de nombreux Suisses comme un manque de volonté d'intégration.

J'entends très souvent des Suisses dire qu'il y a des personnes qui ne veulent tout simplement pas s'intégrer et qu'elles devraient retourner dans leur pays. (...) Les Européens qui vivent en Afrique ne portent pas leurs enfants dans leur dos, ils ne portent pas des choses sur la tête et nous les respectons quand même. Nous savons que c'est normal que les Européens agissent différemment. (...) A mon avis, ce qu'il y a de mieux, pour l'intégration, c'est lorsque les enfants ont un parent blanc et un parent noir. (G)

Monsieur I, qui vit depuis plus de 30 ans en Suisse, n'évoque pas le fait de ne pas être accepté mais plutôt le fait de ne pas être le bienvenu:

C'est nous qui avons décidé de venir ici. Les Suisses ne nous ont pas invités. Les Européens qui vivent en Afrique sont toujours les bienvenus; mais nous, quand nous arrivons en Suisse, on nous demande toujours ce qu'on fait ici, pourquoi on est venus, etc. (I)

Plusieurs personnes interrogées ont indiqué que l'intégration ne devrait pas passer par la perte des mœurs et des traditions africaines. Elles proposent donc d'effectuer de temps à autre des visites au pays et d'entretenir les contacts avec d'autres personnes noires grâce à des manifestations ou à des rencontres privées, ce qui permet de renforcer son identité africaine et de mieux s'intégrer. La deuxième génération, elle, devrait absolument connaître la culture de ses parents.

Les Noirs qui sont nés et ont grandi en Suisse forment une catégorie à part.

Je trouve que je n'ai pas besoin de m'intégrer. Je suis née ici, c'est suffisant. (H)

² Source: Département fédéral de justice et police / Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration (IMES): *Principes de la politique d'intégration suisse*. Dernière modification: 18 novembre 2004. www.imes.admin.ch/integration/grundsatz/integration_f.asp.

C'est surtout grâce à ce groupe que l'on s'aperçoit qu'intégration ne signifie pas automatiquement acceptation. Ces gens sont nés en Suisse, ils se sentent Suisses mais ne sont pas perçus comme tels par la société.

Lorsque des gens me demandent d'où je viens, je dis toujours que je suis Suisse et Angolaise. Souvent, ils demandent alors si je me sens plus Suisse ou plus Angolaise. Or je ne veux pas et je ne peux pas prendre position puisque je suis les deux. Je n'ai aucune envie d'être plus l'une que l'autre. (...) Mais avec une autre couleur de peau, on n'est pas accepté comme Suissesse en Suisse. (H)

Ils ont le sentiment qu'il est difficile de grandir quand on est Suisse et Noir. Au quotidien, il y a des Suisses qui leur parlent l'allemand standard quand ils répondent en suisse allemand. Et on leur demande souvent d'où ils viennent.

C'est partir du principe que je ne peux pas être d'ici. Et je dois en plus m'expliquer. (...) Bien sûr, je suis influencée par la culture de mon père. Mais j'ai grandi en Suisse, j'y suis même née et dans mon comportement, je suis plutôt Suissesse. (...) Les autres Suisses n'ont pas à se «définir» continuellement. Je suis tout simplement cataloguée et ça me stresse, car j'ai toujours l'impression que je ne peux pas en rester là, que je dois toujours me justifier et expliquer ma situation là où d'autres n'ont pas à le faire. Tant que je n'ai pas donné ces explications, ça n'avance pas. (J)

Les entretiens montrent clairement à quel point la personne de couleur est assimilée à un étranger. Ainsi, les Suisses de couleur sont souvent considérés par les Suisses blancs comme des étrangers et subissent les mêmes discriminations que les immigrés.

Un enfant noir raconte que dans la cour de l'école, il fait partie des «étrangers» alors qu'il est Suisse de naissance.

Dans le monde du travail

Seules deux des personnes interrogées ont raconté quelque chose de positif. Toutes deux ont une formation scolaire minimale. Madame G est arrivée dans le pays de son mari, la Suisse, il y a 18 ans. Ils se sont rencontrés au Ghana. Lorsqu'elle est arrivée en Suisse, elle a été étonnée de voir des Blancs balayer le sol. Elle avait toujours pensé que tous les Blancs travaillaient dans des bureaux. Au Ghana, elle n'a pas pu apprendre de métier. Grâce aux nombreuses possibilités de formation qu'il y avait, Madame G a suivi une formation de vendeuse et travaille aujourd'hui encore comme caissière. Elle n'a eu absolument aucun problème à trouver du travail, même si pour l'instant, toute promotion lui est restée inaccessible.

Monsieur K lui non plus n'a eu aucun problème à trouver du travail. Musicien, il est arrivé en Suisse à l'occasion d'une tournée. Il a connu sa femme en Suisse romande et a décidé de

rester en Suisse. Il a vite remarqué qu'il ne pourrait pas vivre de ses talents de musicien. Il ne se considère pas comme une exception; selon lui, il est généralement difficile d'être un artiste professionnel en Suisse. Il a donc cherché un autre travail et en a d'abord trouvé un chez un paysan de montagne. Il n'a rencontré aucun problème, mais il s'agissait d'un contrat à durée déterminée. Actuellement, il travaille comme aide de cuisine. Il n'a jamais eu de mal à trouver du travail.

La majorité des problèmes rencontrés par les personnes interrogées au niveau professionnel vient du fait que les formations des pays africains, qu'il s'agisse d'un apprentissage, d'un baccalauréat ou d'un diplôme de haute école, ne sont pas reconnues en Suisse. Les immigrants plus qualifiés doivent donc souvent recommencer leurs études en Suisse ou se contenter de «petits boulots». Parmi les personnes interrogées, certaines ont dû tirer un trait sur le métier qu'elles avaient appris: un diplômé en sciences politiques travaille comme vendeur, une femme d'affaires comme femme de ménage et un économiste ne s'est vu proposer que des «petits boulots». Cette situation affecte les relations de couple et l'estime de soi. D'autres ont «avalé la pilule» et recommencé leurs études ou repassé leur maturité.

Après 30 ans d'expérience en Suisse, Monsieur I aboutit lui aussi à cette conclusion:

Un Africain qualifié rencontre parfois de nombreuses difficultés pour trouver à un emploi correspondant à ses qualifications. Par contre, il trouvera rapidement des petits boulots, je connais par exemple un dentiste qui travaille dans une station-service. (I)

Des personnes interrogées nous ont également raconté que, parfois, une place leur avait été refusée uniquement à cause de leur couleur de peau. Parfois, être une personne de couleur est incompatible avec un contact direct avec la clientèle ou avec les habitants d'un home. Madame C a pu le constater par elle-même à plusieurs reprises:

J'ai posé ma candidature à la *Lloyds Bank* de la Paradeplatz. Au téléphone, le chef du personnel m'a demandé si j'étais Suisse. Je lui ai répondu que oui et que j'étais anglaise aussi. Lorsqu'il a découvert que j'étais Noire, il m'a dit qu'il ne pouvait pas m'engager. (C)

La même chose lui est arrivée lorsqu'elle a postulé pour devenir caissière: «Ça ne plairait pas aux clients», s'est-elle entendu dire.

A l'école

Ce chapitre concerne avant tout les personnes interrogées qui sont nées et/ou qui ont grandi en Suisse. Elles sont allées à l'école primaire et secondaire, ont fait leur apprentissage ou leurs études dans notre pays. Toutes racontent avoir été malmenées, insultées, exclues et même battues durant leur scolarité. Les maîtres ne leur ont apporté qu'un soutien minime. Dans plusieurs cas, la seule solution a été de changer de classe ou d'école. Certaines ont

trouvé tout simplement «stressant» le fait de toujours se distinguer des autres en étant la seule personne de couleur. La situation s'est améliorée au fil des années:

Je pense que la situation s'est améliorée à l'école. Non pas grâce aux maîtres mais plutôt grâce au fait qu'il y a désormais plus d'élèves noirs. Pour eux, c'est plus simple, car ils grandissent et voient qu'ils ne sont pas seuls. (J)

Si les personnes interrogées ont déclaré que la situation difficile qu'elles ont connue dans le second cycle ou durant leur apprentissage s'était souvent améliorée et qu'elles n'étaient plus exclues par les autres élèves, elles ont indiqué continuer à faire l'objet de remarques blessantes ou vexantes, parfois irréfléchies, de la part du personnel enseignant, celui-ci épargnant toutefois parfois les élèves dont les parents étaient susceptibles de se défendre (universitaires, diplomates, etc).

Les manuels scolaires contenant des illustrations sur les Africains qui ne sont plus du tout d'actualité mettent les élèves de couleur dans une situation particulièrement inconfortable, car ils sont toujours déchirés entre la volonté de «dire quelque chose» et celle de «ne pas se faire remarquer». Quelle que soit la solution qu'ils choisissent, cette situation a des effets négatifs sur leur épanouissement, leur état psychique et leur bien-être. Il faudrait donc adapter la formation des pédagogues et actualiser le matériel pédagogique en conséquence.

4.3 Le rôle des médias

S'agissant des médias, les opinions des personnes interrogées divergent. Certaines pensent que leur travail s'est amélioré; d'autres sont d'avis qu'ils enveniment la situation ou véhiculent une image unique de l'Afrique, des Africains et des Noirs en général. Toutes sont toutefois d'accord pour dire que les médias jouent un rôle important, car ils reflètent l'opinion politique de la société. Ils minimisent ou exagèrent les faits, selon la situation. Au cours des deux dernières années, les articles ont donné une impression plutôt négative des Noirs de Suisse, qui ont été associés à la criminalité et aux abus en matière d'asile, ce qui a servi à justifier la discrimination des Noirs à la recherche d'un emploi ou d'un logement.

Ainsi, un jeune Suisse de couleur n'a pas eu l'appartement qu'il souhaitait car l'un de ses parents était originaire du Nigeria et que pour sa logeuse, «être Nigérian, c'est être revendeur de drogue».

Madame J nous explique l'impact qu'a eu sur elle, en tant que Suisse de couleur, le travail des médias sur l'Afrique et les Africains:

Lorsqu'on est Noir, les gens ont souvent l'impression qu'on ne peut pas répondre de manière aussi sensée que les Blancs, qu'on ne peut pas en savoir autant et qu'on ne peut pas être aussi

sensé pour analyser une situation. Regardez les journaux: je ne parle pas des articles de ces derniers temps sur les Noirs revendeurs de drogue et les dealers d'Afrique de l'ouest mais plutôt de la manière générale d'écrire sur l'Afrique. Les hommes d'Etat africains sont ridiculisés et méprisés comme s'ils étaient des incapables. Et c'est ainsi qu'on me perçoit aussi. (J)

Si personne ne conteste l'influence des médias sur la société, beaucoup de gens ignorent l'ampleur de cette influence. Les opinions diffusées dans les articles, alliées aux photographies correspondantes, viennent souvent confirmer et pérenniser des images coloniales bien ancrées et des rapports ethnologiques dépassés. A cela s'ajoute le cliché de l'«invasion de la Suisse par une catégorie de population qui n'est pas la bienvenue», catégorie qui ne veut ni ne peut s'intégrer et n'apporte rien de constructif à la société suisse. Le fait que les médias accentuent ce cliché provoque encore plus de méfiance au sein de la population suisse, une méfiance que les Noirs vivant dans le pays ressentent tout particulièrement.

4.4 Le temps de présence en Suisse a-t-il une influence sur la situation des Noirs?

On entend souvent dire qu'on se sent d'autant mieux et d'autant plus intégré qu'on reste longtemps dans un endroit. Les personnes qui sont nées et/ou ont grandi dans le pays concerné ne devraient donc pas avoir de problème à cet égard. Or, tous les Noirs nés en Suisse racontent à quel point il est pesant de s'entendre systématiquement demander d'où l'on vient:

(...) et ça me stresse, car (...) je dois toujours me justifier et expliquer ma situation alors que d'autres n'ont pas à le faire. Tant que je n'ai pas donné ces explications, ça n'avance pas. (J)

Il semble que le fait que les Noirs parlent suisse allemand est apprécié. Ils sont toutefois traités comme s'ils n'avaient rien à faire ici et qu'ils feraient mieux de partir.

L'une de mes amies noires a des enfants très clairs, blancs avec des cheveux raides. Même moi, j'avais du mal à voir qu'ils n'étaient pas blancs. L'une de ses filles a fait l'expérience suivante: elle rentrait à la maison en train avec des camarades de classe. Le contrôleur a voulu voir son billet. On lui a ensuite demandé d'où elle venait alors que c'était clairement indiqué sur le billet. Elle a répondu: «De Fribourg» – «Non, je veux dire, à l'origine?». Elle a ainsi remarqué qu'elle n'était pas considérée comme une Suisseuse, et cela a été un grand choc pour elle. (C)

Pour les personnes de couleur fraîchement arrivées en Suisse allemande, les premiers temps sont particulièrement difficiles, car elles ne parlent généralement pas allemand. Elles restent longtemps seules, exclues par la langue, ce qui rend difficile toute communication avec la population suisse. En Suisse romande, les choses se passent apparemment mieux, d'autant

plus que la langue n'est pas un obstacle pour les Africains francophones. Les immigrés qui ont le passeport suisse depuis longtemps déjà et qui parlent allemand ou français ont indiqué qu'ils n'étaient pourtant pas acceptés comme des concitoyens à part entière.

Les Africains, je parle ici des hommes, car à l'époque, les femmes devenaient automatiquement Suissesses en se mariant, devaient être depuis 12 ans en Suisse pour être naturalisés. Lorsqu'on a passé 12 ans en Suisse, on s'est acclimaté, on est déjà presque assimilé, en tout cas intégré. Pourtant, ces hommes qui ont le passeport suisse ont les mêmes problèmes que ceux qui ont des permis A, B ou C. Selon moi, cela veut bien dire que le passeport suisse ne change rien. Lorsque je cherche du travail et que les gens me demandent d'où je viens, je leur réponds: «Vous avez lu mon CV ? Il est écrit: citoyen suisse originaire de St. Gall.» On me demande quand même une nouvelle fois d'où je viens. Un Tchèque, un Polonais, un Hongrois avec le passeport suisse ne doit pas répondre à cette question. A la douane, c'est pareil: le douanier me demande mes papiers, je lui donne mon passeport ou ma carte d'identité suisse mais il me demande quand même d'où je viens. (I)

Maîtriser la langue, connaître les us et les coutumes suisses mais aussi les lois supprime certes de nombreuses barrières mais ne protège pas de l'exclusion raciste. La différence entre les Suisses de longue date ou les personnes nées et/ou ayant grandi ici et les nouveaux arrivants n'est pas énorme. Ils ont un point en commun: leur couleur de peau, et celle-ci suffit à entraîner l'exclusion.

4.5 La population noire a-t-elle créé de nombreux réseaux?

Comme nous sommes quotidiennement en contact avec d'autres personnes, des relations se nouent automatiquement. Parfois aussi, on choisit délibérément ses relations: chacun d'entre nous choisit des amis et, avec le temps, se constitue un cercle de connaissances. Dans le cadre de notre étude sur la situation des Noirs, nous souhaitons savoir comment la communauté noire était organisée et quelle était l'importance de son réseau social à ses yeux.

Toutes les personnes interrogées comptent des Suisses blancs parmi leurs connaissances et leurs amis. Pour elles, c'est tout à fait normal puisqu'elles vivent en Suisse. Il ne s'agit pas seulement de personnes ayant des affinités avec les personnes d'origine africaine mais de relations établies dans le cadre du travail, d'une activité sportive, etc. Pour la plupart des personnes interrogées, il est par ailleurs très important d'avoir un réseau de relations avec d'autres Noirs. Cela leur permet de se sentir chez eux. C'est un groupe qui ne les marginalise pas. L'appartenance à ce groupe leur donne de la force. De nombreuses associations se sont constituées autour d'immigrés d'une même origine. Peu d'entre elles ont des motivations politiques. Ce sont en majorité des associations culturelles ou privées. On y vient pour

se retrouver, manger ensemble, regarder un film, écouter de la musique ou discuter de la situation sociopolitique «au pays». Souvent, on souhaite aussi faire connaître sa culture d'origine à la population suisse. Pour les Noirs récemment arrivés en Suisse, avoir des contacts avec une organisation noire est quasiment une question de survie. Grâce à ces échanges, ils apprennent comment la Suisse fonctionne tout en y retrouvant un peu de leur patrie d'origine. Madame J témoigne:

S'engager au sein d'une organisation noire, je trouve que c'est une bonne idée. J'ai l'impression que cela permet de renforcer son estime de soi. (J)

De nombreuses personnes interrogées sont membres de plusieurs associations à but culturel ou social.

Lorsqu'on évoque les activités de lutte contre le racisme des organisations noires, de nombreuses personnes indiquent qu'elles ne s'engagent pas dans ce domaine car elles ne sont pas bien informées quant au travail de ces organisations. Elles trouvent positif d'appartenir à une organisation noire mais beaucoup pensent qu'on ne peut pas lutter contre le racisme dans le cadre de telles organisations. Certains servent de médiateurs entre les autorités et des personnes en difficulté.

[Les organisations] au Tessin s'intéressent vraiment aux questions d'intégration et aux problèmes sociaux que les Africains rencontrent ici. Par exemple, nous organisons des rencontres avec la police sur le problème des réfugiés. Nous rendons visite à ceux qui sont en prison. Mais nous sommes peu [d'engagés] dans les organisations, une dizaine sur une population de 400 Noirs à peu près. (Q)

La collaboration au niveau politique est relativement récente mais toujours plus fréquente. On peut citer comme exemple de collaboration politique entre organisations noires la lettre adressée au Conseiller fédéral Pascal Couchepin par treize organisations:

Au nom des communautés Noires de Suisse qui l'ont mis en place, le CRAN, avec les associations africaines co-signataires de la présente lettre vous lancent un vibrant appel de détresse afin que cessent le racisme, la xénophobie, les discriminations et toutes formes d'intolérance qui s'exercent contre les Noir-e-s vivant en Suisse, dont une partie fait partie de la citoyenneté de ce pays. (19.9.2003)

4.6 Perspectives et souhaits

Les perspectives et les souhaits des personnes que nous avons interrogées ont pu être répartis en plusieurs catégories au fil des entretiens. Ces catégories correspondent aux lieux de vie les plus fréquemment cités. Nous avons délibérément limité nos commentaires dans

ce chapitre, car les retranscriptions des entretiens parlent d'elles-mêmes. Nous souhaitons simplement préciser un point: de nombreuses personnes interrogées ont proposé que l'Etat informe mieux les personnes récemment arrivées en Suisse. Il faudrait notamment leur expliquer comment la Suisse fonctionne en général, où elles peuvent apprendre la langue, comment fonctionne le système de santé, à qui elles peuvent s'adresser en cas d'attaque raciste, ce à quoi elles ont droit et ce à quoi elles n'ont pas droit. De nombreuses personnes interrogées aimeraient également que les manuels scolaires contiennent davantage d'informations sur le continent africain et que le personnel enseignant soit mieux formé sur le sujet. En fait, ce qu'il manque des deux côtés, ce sont des informations.

Concernant la société

Le désir d'acceptation, d'aide à l'intégration et de «fairplay» est très grand chez les personnes interrogées.

Les Noirs devraient vraiment être intégrés en ce sens qu'ils devraient simplement être acceptés, en tant que Noirs vivant en Suisse, mais aussi en tant que Suisses faisant partie de la population suisse. Travailler dans l'administration publique par exemple, ou à la télévision, là où on pourrait les voir. Non pas pour faire de la figuration mais pour présenter «Temps présent» par exemple. (J)

Le rejet est une réalité quotidienne pour de nombreux Noirs. Monsieur R, un élégant quinquagénaire, explique:

Les gens, surtout les femmes, dès qu'elles te voient, quittent l'arrêt du bus et serrent leur sac contre elles. Elles vont se mettre dans leur coin. (...) Finalement, elles ne font rien de mal, mais elles te rejettent complètement. C'est blessant. Cela aussi c'est une forme de racisme, c'est un racisme insidieux où on ne te dit rien, mais tu es déjà catalogué. (R)

Concernant l'Etat et les politiques

De nombreuses personnes interrogées pensent que l'Etat porte une grande responsabilité du fait de son influence sur l'intégration des personnes fraîchement arrivées en Suisse, notamment en termes d'information et de sensibilisation de la population suisse. Selon elles, une intervention directe de l'Etat entraînerait un changement d'attitude vis-à-vis de la population noire en général.

(...) des campagnes de sensibilisation à travers des films, des conférences, des activités inter-ethniques pour avoir une société multiculturelle. Je pense que l'Etat d'abord doit prendre la décision pour indiquer le chemin. Ensuite, les cantons doivent suivre, les communes doivent sui-

vre et les mouvements associatifs, la société civile doit apporter un complément pour traduire dans le réel cette volonté de vivre ensemble. (R)

A Lausanne, les administrations essaient d'engager davantage de personnes de couleur. Il y a encore dix ans, il n'y avait aucun employé noir dans les transports publics et puis il y a eu cette décision politique d'embaucher davantage d'étrangers. Je pense que c'est une bonne décision, que c'est quelque chose de positif. J'ai entendu dire que la police allait aussi engager des personnes de couleur. Je crois que de cette manière, les gens peuvent apprendre à mieux se connaître, à vraiment se connaître, et entrer en contact avec des Africains. J'ai constaté que les gens changent très rapidement, en particulier les gens qui ont des préjugés. Ces préjugés peuvent rapidement disparaître si les personnes concernées font connaissance avec une personne de couleur. C'est LA solution. Les gens doivent vraiment apprendre à se connaître. (F)

C'est un travail au niveau des parents. Leur expliquer leurs droits. Je crois qu'il n'y a pas assez de lieux où, quand les étrangers arrivent – je parle des Africains – où ils sont pris en charge par des Africains qui leur expliquent leurs droits et qui aident un peu dans l'intégration ici. (...) cet étranger qui arrive aujourd'hui qui ne connaît pas ses droits. Il ne sait pas qu'il doit payer des impôts. Il ne connaît pas ses droits face à la police et aux autres. (W)

Concernant les autorités scolaires

L'influence des parents immigrés est limitée si l'on considère que leurs enfants constituent une grande partie des élèves, ce qui peut expliquer pourquoi ils se sentent fréquemment impuissants et incompris et adoptent une attitude qui peut être considérée comme un manque d'intérêt.

(...) Il faut donner plus de place aux parents. J'ai l'impression qu'on ne leur donne pas assez de place (...) On ne les écoute pas. On les catalogue d'emblée (...) Qu'est-ce qu'on peut faire, vous me demandez. Donner plus de place aux parents dans les associations de parents d'élèves, dans les commissions d'école. Je vais vous dire: ici, dans ce petit coin, quand on n'est pas membre d'un parti politique ou qu'on n'est pas Suisse, on ne peut pas faire partie de la commission d'école. Je trouve ça grave. Parce qu'à l'école aujourd'hui, sur 10 élèves, il y a au moins trois à quatre enfants d'origine étrangère. Là je crois que les étrangers doivent y aller. Parce que c'est cette commission qui fait, qui prépare, qui établit les directives, les plans d'étude, etc. Là je pense qu'on doit faire de la place aux parents étrangers, qu'ils aient [même] un délégué. (W)

A l'école, il faudrait encourager les échanges avec des élèves du Tiers-monde. Lorsque les enfants ne sont pas trop grands. Il y a déjà quelques organisations qui font ça sur Genève. (F)

C'est à la direction et au personnel enseignant de l'école qu'il incombe de protéger tous les enfants des agressions et de la discrimination, en classe mais aussi dans toute l'école et sur le chemin de l'école. Il faut prendre la violence au sérieux. Nombreux sont ceux qui se plai-

gnent des enseignants qui banalisent les agressions à connotation raciste en expliquant: «Vous savez, les enfants sont comme ça. Votre enfant est peut être trop sensible.» C'est une façon de nier la douleur des enfants.

(...) Plus d'initiatives de la part des enseignants et de la direction de l'école. Ils doivent offrir un soutien nettement plus appuyé aux élèves discriminés. Les thèmes de la discrimination et du racisme devraient être abordés en cours. (J)

Concernant les médias

Toutes les personnes interrogées s'accordent à dire que les médias jouent un rôle central en ce qui concerne l'attitude négative générale de la population suisse vis-à-vis des Noirs. Elles soulignent notamment que les médias ne montrent qu'une facette de l'Afrique et que les Noirs sont assimilés à une minorité de personnes de différentes nationalités qui font du trafic de drogues.

La responsabilité des médias est très grande, notamment lorsqu'ils parlent de l'Afrique. Ils ne parlent que de famine, de chômage, d'aide à apporter. Mais l'Afrique, ce n'est pas seulement ça. (F)

On a cru bon de montrer à la télévision, dans les émissions, le Noir porteur de drogues. Ils doivent de temps en temps montrer les étrangers, les Noirs, les Albanais, les Yougoslaves qui sont venus, qui ont contribué au progrès de ce pays. Qui ont travaillé à la construction des ponts, etc. L'enrichissement que la société a trouvé dans la diversité des hommes et des femmes qui composent la société. Mais on le montre jamais. (R)

Concernant la police

Dans la plupart des cas, les personnes interrogées évoquent le manque de respect et le comportement injuste de la police. Monsieur R, un quinquagénaire bien intégré vivant depuis quatorze ans en Suisse, explique:

Dans tous les pays du monde, la police a le droit de contrôler qui elle veut. Mais il faut le faire dans les règles. Si vous suspectez quelqu'un (...) vous prenez un mandat de perquisition. Vous débarquez, vous perquisitionnez (...) Mais si vous ne le suspectez pas, il faut dire gentiment: «Nous sommes de la police, vos papiers s'il vous plaît.» Mais on ne vient pas, on barre la route et puis on a déjà la main sur le pistolet et on dit: «Vos papiers!» ou bien «Tes papiers!» Il te tutoie comme s'il était un bon ami avec lequel tu as mangé. Non, non c'est de la chicanerie. Il faut demander à la police que cela ne devienne pas une obsession. (R)

Monsieur R fait la proposition suivante:

Ce sont les communautés qui sont persécutées qui doivent écrire officiellement. Il y a des institutions pour ça dans un pays démocratique. Monsieur le directeur de la police de tel canton, tel jour il y a eu ce cas, nous souhaitons qu'à l'avenir, la police fasse son travail dans le respect absolu de la dignité des personnes qu'elle contrôle, c'est tout. (R)

Il reste optimiste:

Et en Suisse, quand ils (les autorités) reçoivent une lettre comme ça, ou une délégation qui va les rencontrer, alors les choses commencent à bouger un petit peu. Mais si on est passif, on ne dit rien, on subit, et à force de subir, on finit par être écrasé. (R)

Au sein de la population noire, c'est le comportement de la police vis-à-vis des jeunes Noirs qui cause le plus d'inquiétude. Monsieur S, trente ans et un permis B, a été directement confronté à la violence de la police:

(...) un petit endroit comme ça (un bar), il y a toutes les nationalités qui y viennent. Mais quand il y a deux blacks, la police, elle descend, contrôle à l'intérieur du bar. Vous êtes fouillé comme ça devant tout le monde. Et il n'y a personne qui bronche, et si tu ouvre ta grosse gueule c'est des menottes dans le dos, tu vois. La police arrive là-bas, c'est des coups de pied, ils te font ce qu'ils veulent. Où vas-tu réclamer? Ils te tapent dessus (...) C'était devant moi, quelqu'un a dit: «Pourquoi vous me contrôlez?» et puis ils l'ont frappé. (...) ça m'est arrivé que des policiers viennent derrière moi, me prennent par la gorge par surprise, sans me demander quoi que ce soit, et me disent: «Ouvre la bouche.» Il y a mon frère qui ne vient plus à Berne à cause de ça. Et puis on te le fait à la gare (...) que ce soit à minuit, à huit ou à neuf heures. A partir de vingt, vingt et une heures, c'est comme ça, tu as peur de passer à la gare. Je n'ai pas peur parce que j'ai quelque chose à me reprocher, non, mais parce que, tu sais, j'ai peur de me faire utiliser pour rien du tout. Il te prend (le policier) pour un imbécile. T'es rien devant lui, t'es rien du tout. Mais qu'est-ce tu dois faire ? Comme l'escargot, rentrer dans ta coquille, te protéger. (...) tu deviens méchant, tu deviens parano. (...) il n'y a pas de témoins, on devrait avoir une petite camera vidéo pour voir ce qui se passe vraiment, pour que les gens se rendent compte de ce qui se passe réellement. Interroge aujourd'hui un Africain, le premier qu'on va rencontrer, demande lui. Il y a un parc ici, je pourrais t'amener. On va rester quinze minutes. Si la police vient, ils feront le tour du parc. C'est le black qu'ils vont contrôler et puis s'en iront. (...) On est dealer qu'on le veuille ou pas. Qu'on le soit ou pas, on l'est. C'est notre étiquette sur le dos. (S)

Les personnes interrogées demandent, de même que les différentes associations, que les policiers bénéficient d'une formation sur le comportement à adopter avec les personnes de couleur. Tout le monde a le droit au respect de sa dignité, quelle que soit la couleur de sa peau, et tout le monde a droit au bénéfice du doute.

Assimiler les Noirs à des «criminels» est un obstacle à la cohabitation des Noirs et des Blancs et ruine tous les efforts des autorités visant l'intégration des Noirs en Suisse. La lutte

contre le trafic de drogues serait plus efficace si la population noire pouvait y participer, si tout le monde collaborait au lieu de travailler séparément.

Les personnes interrogées souhaitent également que soit organisée une rencontre entre des organisations de Noirs et la police. Elles considèrent qu'il est nécessaire et judicieux de mettre en place une formation continue destinée aux policiers travaillant sur la voie publique.

Concernant les organisations de la société civile (noires et blanches)

De nombreuses personnes souhaiteraient qu'on les écoute et qu'on mette fin à l'impuissance. Certaines espèrent que le travail politique des organisations impliquées permettra d'atteindre ce but.

Il faudrait améliorer l'interconnexion des différentes organisations existantes, que les échanges d'informations au sein de la communauté noire soient plus rapides. Les organisations pourront ainsi attirer l'attention, montrer qu'elles existent et qu'on ne peut pas les ignorer. (J)

J'aimerais que naisse un mouvement noir. Mouvement, parce qu'il faudrait mettre fin à l'isolement, créer un réseau de personnes de couleur et faire en sorte qu'elles puissent se faire entendre. Il faudrait aussi que les Blancs participent, qu'ils prennent conscience que la discrimination raciale existe et qu'ils sont concernés. (A)

La société civile ne doit pas rester immobile, elle doit prendre des initiatives. (R)

En général

Ce qui m'inquiète actuellement, ce sont toutes ces histoires autour des requérants d'asile. Oui, j'aimerais qu'un jour, les Suisses comprennent que personne ne quitte son pays parce qu'il a envie de partir pour un autre pays quel qu'il soit. (...) C'est normal d'avoir envie d'un bel avenir. (...) Bon, je comprends que pour certains, c'est peut-être difficile de devoir tout à coup côtoyer tant d'étrangers. (F)

Je vois du positif chez tout le monde. Au fond de moi, je pense toujours que la richesse des hommes réside dans leur grande diversité. Un jour, il faudrait supprimer l'arrogance et l'ignorance et faire ressortir tout ce qu'il y a de bon en chacun de nous. (G)

J'aimerais un changement d'attitude en Suisse. Qu'un jour, tout le monde accepte tout le monde. (H)

Exemple 1: «Rester soi-même (...) en même temps (...) ne pas se marginaliser»

Madame T a 48 ans, elle vient d'Afrique de l'ouest et habite depuis 1980 un petit village du Tessin. Elle se perçoit comme très bien intégrée et se sent plutôt bien en Suisse. Elle a rencontré son mari suisse dans son pays d'origine, alors qu'il travaillait là-bas. Elle a deux grands enfants. Avec la famille de son mari, tout s'est bien passé:

La famille de mon mari m'a aimée. Elle m'a acceptée comme sa propre fille, elle m'a beaucoup aidée. (...) Je pense que dans les premiers temps, il n'y avait pas beaucoup d'Africains. C'était une nouveauté. Quand je sortais, tout le monde était gentil. Après une dizaine d'années, les problèmes ont commencé.

Madame T nous raconte des expériences qu'elle a vécues dans une ville tessinoise:

Quand je sortais avec mes enfants, si j'étais seule, il y avait toujours des problèmes. Disons que tu étais considérée comme si tu travaillais dans un night club, tu étais là pour chercher les hommes. Ils disaient: «Regarde la Noire avec les enfants sans mari, c'est notre argent qu'elle mange (...).» Alors cela me faisait mal. (...) Dans les magasins, c'était comme ça: Une fois j'étais à la Migros avec mon chariot, à la caisse. Il y a une dame qui arrive, elle me dit: «On est envahi par les Noirs.» Alors je me retourne, j'étais la seule. Je vais vers la dame et je lui dis: «Ecoutez Madame, vous parlez avec moi?» Elle répond: «Je n'ai pas envie de me salir (...) et de perdre du temps.» Alors un monsieur qui était à côté, j'ai pensé qu'il travaillait là, est venu vers moi: «Madame, écoutez, ne vous fâchez pas, c'est une personne âgée.» J'ai dit: «Justement si c'était une personne de mon âge, j'aurais répondu autrement. Chez moi, on a l'habitude de respecter les personnes âgées.» Je suis rentrée à la maison et puis pendant trois mois, je n'ai pas été faire les achats seule et j'ai dit à mon mari: «Je préfère que tu viennes avec moi.» Cela s'est passé il y a une quinzaine d'années.

Elle raconte un autre incident dans un bus:

On était dans le bus, ma fille était assise (à côté de moi), une personne plus âgée que moi est montée dans le bus. Alors j'ai pris ma fille, je l'ai mise sur mes genoux, j'ai dit: «Vous pouvez vous asseoir.» Elle me dit: «Non, de toute façon, si vous étiez restée en Afrique, il y aurait eu assez de place dans le bus.» Les gens autour regardaient, mais n'ont fait aucun geste de solidarité.

Ces expériences faites en ville contrastent fortement avec la vie dans son village, où elle est très intégrée:

J'habite dans un petit village. On ne me considère pas comme une étrangère. Ils sont gentils avec moi, avec mes enfants et surtout lors de l'opération de mon mari. J'ai été très surprise par la solidarité que j'ai eue dans mon petit village. Tout le monde était très gentil, ils venaient à la maison, ils m'amenaient même à manger. Je revenais parfois de l'hôpital à minuit, et deux fois

j'ai trouvé un sachet attaché à ma porte avec un repas chaud. Je pense que les gens m'ont acceptée comme je suis. Je n'ai pas cherché à me changer. (...) L'intégration pour moi, c'est avant tout de rester soi-même, de ne pas oublier ses racines, son origine, ses habitudes. En même temps de ne pas vivre dans un ghetto, ne pas se marginaliser. Je sais que ce n'est pas mon pays, mais en même temps je vis comme si je vivais dans mon pays d'origine. Moi, je pense que l'intégration, c'est ça. C'est d'avoir les deux cultures en même temps. Fondamentalement de ne pas oublier son identité.

Exemple 2: «Les choses [ont] évolué... dans le négatif»

Monsieur W. habite depuis 1981 en Suisse romande. Marié, il a trois enfants et travaille dans le secteur social. Grâce à son travail avec la population noire, il peut nous fournir des informations sur des personnes que nous n'avons pu atteindre dans le cadre de cette étude. Il peut également déterminer des tendances générales dans son domaine. Au cours des dernières années, il a constaté une dégradation de la situation des Noirs en Suisse. Ses premières expériences en Suisse ont toutefois été positives, aux niveaux privé et professionnel.

Mes premières expériences en Suisse ont été positives. À la différence d'aujourd'hui, je n'ai pas senti de rejet, pendant longtemps. Au contraire, les gens semblaient [être] beaucoup plus curieux de ce que je représentais comme individu, ce que je portais comme contenu dans ma tête. C'était l'acceptation assez rapidement, étant sportif moi-même, je me suis très vite intéressé aux activités locales.

Il observe toutefois une détérioration de la situation qu'il décrit ici:

[Mais la situation a] évoluée dans le négatif. (...) Il y a beaucoup de méfiance par rapport à la couleur de la peau qu'on a. Le jour où j'ai occupé un poste à responsabilités, il y a eu beaucoup de méfiance. Même si j'étais Suisse (...) c'est comme si mes connaissances n'avaient pas beaucoup d'importance. Même avec mes clients, la méfiance était beaucoup plus grande quand ils voyaient qui j'étais (...) ça n'a pas toujours été comme ça. [Il y avait des pressions au niveau de la direction.] J'ai quitté ce poste-là.

Il évoque de manière générale la recherche d'un logement pour une personne de couleur:

Moi personnellement, je n'ai pas connu de problème d'appartement parce que je n'ai habité que dans un seul appartement pendant dix ans et qu'ensuite, j'ai construit. (...) Je connais beaucoup de gens à qui on a refusé un appartement parce qu'ils sont de couleur, (...) surtout maintenant dans le Jura Bernois et le Jura. Aujourd'hui, si vous cherchez un appartement en temps que Noir, Albanais, Nord-africain, vous avez peu de chances de l'avoir. Et il faut que l'appartement soit vide longtemps pour qu'ils se décident à le donner, parce qu'ils perdent de

l'argent. S'il y a quelqu'un d'autre (Blanc, Suisse), vous n'avez aucune chance. C'est une réalité. Et c'est la même chose dans la recherche d'un emploi.

Il illustre les difficultés rencontrées dans la recherche d'un emploi:

Je vais prendre l'exemple d'une jeune fille qui avait téléphoné pour [un travail dans] un restaurant, d'accord? (...) Elle s'est présentée. Ils discutent, le patron était d'accord [de l'employer]. Mais le jour après, le patron l'appelle au téléphone pour dire qu'il est désolé mais qu'il ne peut pas la prendre parce que les clients n'apprécieront pas. Lui, il aimerait bien, mais il a discuté avec d'autres clients qui étaient là, avec sa femme, alors... Une autre jeune fille qui voulait faire un apprentissage de coiffeuse, quand elle s'est présentée, le patron lui a clairement dit: «Je ne peux pas vous prendre parce qu'il y a beaucoup de dames qui ne vont pas du tout accepter qu'elles soient coiffées par une Noire» (...) D'ailleurs c'est simple, il y a peu de Noirs qui travaillent vraiment avec le diplôme qu'ils ont obtenu ici. Je connais des gens qui ont fait des écoles d'éducateur ici, mais ils ont de la peine à trouver du travail. On en a besoin, mais on préfère prendre des Français, des étrangers différents de nous. (...) On parle de la région ici, mais il y a d'autres réalités. (...) [Dans ma ville,] vous allez vous présenter chez le responsable de l'Office d'orientation professionnelle. Je vais vous scandaliser: vous allez [à l'Office] et vous êtes de cette couleur-là, il va vous traiter de «flemmard». Et il va vous faire, malgré votre formation, des propositions humiliantes: Une infirmière qui a perdu son travail s'inscrit [à l'Office], ce monsieur lui propose un travail de nettoyage. Elle n'a aucune chance, parce que si elle refuse le travail qu'on lui propose, on lui coupe le chômage. La caisse du chômage ne va pas vous convoquer [pour des explications]. [Elle acceptera] le rapport de son collaborateur et vous perdrez le chômage. [On a le droit de refuser] mais en pratique, c'est différent. Si vous refusez un travail, une formation, vous êtes pénalisé. Ce n'est pas un cas isolé. Elle a dû prendre le travail de nettoyage.

Les problèmes continuent souvent une fois sur le lieu de travail:

Puis il y a les discriminations sur le lieu du travail. Tout le monde n'a pas la chance comme moi de pouvoir quitter son travail. Moi, je peux trouver une autre place où on reconnaîtra mon travail. Beaucoup de ces gens, hommes et femmes, les brimades qu'ils subissent! Ils n'ont pas d'autre choix que de les subir, parce que s'ils arrêtent, ils ne trouveront rien d'autre. Même les sociétés de nettoyage augmentent les heures de travail sans augmenter le salaire. Les Noirs sont employés à 10 francs de l'heure pour huit heures, puis c'est neuf heures de travail, après ça passe à dix heures, puis onze heures sans raison valable. D'abord, ils doivent faire les toilettes, après c'est le parking, donc ça commence à faire des heures supplémentaires (...). On leur dit que c'est de leur faute parce qu'ils prennent trop de temps pour faire le travail qu'on leur a donné. (...) alors ils ne sont pas payés. (...) c'est de l'exploitation. Et ces gens ont peur de se plaindre, parce qu'ils ont besoin de ces dix francs.

Monsieur W évoque les problèmes à l'école:

À l'école aussi. Je donne un exemple. Moi, j'ai peut-être de la chance. Mes enfants sont bons à l'école. Je peux me battre. Mais il y a des parents (...). Ils ne comprenaient pas que mes enfants ne fassent pas un apprentissage. Ils ont les moyens de faire le gymnase et d'aller à l'université. J'ai dit: «Ecoutez, moi, j'ai fait telle formation, orientée vers l'université parce qu'on m'a poussé un peu.» Ici, j'imagine que beaucoup d'étrangers ne poussent pas leurs enfants parce que beaucoup n'ont pas de formation professionnelle et ne pensent pas à pousser leurs enfants vers les études. (...) Ce que je voulais dire avant, c'est que dans la région [où j'habite], tout le service d'enseignement propose aux parents que l'enfant fasse la première année en deux ans, même si l'enfant aurait les capacités de la faire en un an. C'est étonnant qu'une telle solution soit majoritairement proposée aux étrangers. Puis, c'est vrai que les parents ne peuvent pas s'exprimer comme il faut en français. Ils viennent aux réunions de parents ou ils ne viennent pas du tout, parce qu'ils ont honte d'être exclus, parce qu'ils ne peuvent pas s'exprimer. Alors les enseignants, ils pensent qu'il n'y a pas assez de capacités intellectuelles chez les enfants (...) Moi, j'aurais vraiment envie que les parents soient une chose et les enfants soient une autre (...) L'enfant est discriminé, parce que ses copains font la première année directement et lui doit la faire en deux ans.

Les contrôles de police:

Aujourd'hui, ça me paraît plus difficile de vivre ici, en Suisse. Aujourd'hui, je serais resté dix minutes de plus, la police m'aurait demandé mes papiers d'identité. J'ai été contrôlé trois fois. Trois fois, on a laissé passer les personnes de couleur blanche et on m'a demandé mes papiers. Ça fait mal. Parce qu'il y a dix personnes et qu'on vient directement vers vous. Oui, c'est ce qui fait mal. Et ça a beaucoup changé ici. J'ai chaque fois peur quand ma fille prend le train pour venir au gymnase (...). Je ne sais pas ce qui va se passer, s'ils vont lui demander ses papiers d'identité. Elle ne va pas comprendre, elle va réagir, on l'emmène au poste (...) C'est arrivé ici (...). Deux enfants ne comprenaient pas pourquoi le policier leur demandait leurs papiers d'identité, ils ont voulu s'expliquer, [ils les ont emmenés] au poste, menottés les mains dans le dos... Le fait d'être comme ça [il montre sa peau] (...) C'est ça qui compte (...) Et c'est courant maintenant (...) Il y a un climat d'insécurité parce qu'il y a beaucoup de trafic de drogue.

Le trafic de drogues:

Ça a augmenté [ici]. Et les dealers ont changé de peau. Alors, on les voit plus facilement. Ce sont peut-être toujours les mêmes, [mais] on les voit dix fois plus (...) La drogue, ils ne l'amènent pas d'Afrique. Mais ce sont des situations de besoin. Il y a des groupes qui les contactent avec des intermédiaires, dans les centres de requérants d'asile surtout (...) Oui, il [le vendeur] reçoit des miettes, mais ça lui permet quand même d'avoir 1300 francs au lieu des 300 francs que l'Etat suisse lui donne par mois. Il va acheter peut-être deux, trois belles chemises, une belle paire de chaussures. Ils sont conditionnés par la misère. Donc ils sont plus vulnérables.

Le placement des enfants:

C'est vrai que [des] femmes viennent ici avec l'idée de rester. Elles épousent un Suisse. [Il y en a] qui ont de la chance et l'amour s'installe, il y en a d'autres, ça ne marche pas. Elles n'ont pas pu garder leur mari, il a des connaissances, les enfants sont retirés (...) Ils sont placés dans un institut ou dans une famille d'accueil, qui se battent comme des diables pour avoir des enfants, parce que c'est de l'argent (...) Si vous allez visiter les foyers des jeunes (...), les trois quarts des enfants sont des enfants étrangers.

5 Analyse des aspects «racisme» et «discrimination»

5.1 Remarques préalables

Au cours des entretiens, toutes les personnes interrogées ont raconté des incidents ou des agressions racistes qu'elles ont vécus. C'est pourquoi nous pensons qu'il est important de nous pencher d'un peu plus près sur le racisme et la discrimination, en nous appuyant sur les nombreux exemples évoqués par nos interlocuteurs.

M Wieviorka (1998) donne du racisme la définition suivante: «Le racisme consiste à caractériser un ensemble humain par des attributs naturels eux-mêmes associés à des caractéristiques intellectuelles et morales qui valent pour chaque individu relevant de cet ensemble et, à partir de là, à mettre éventuellement en œuvre des pratiques d'infériorisation et d'exclusion.»

D'après nos interlocuteurs, les actes à motivation raciste font partie de la vie quotidienne des Noirs en Suisse. Cela ne signifie pas pour autant que tous y soient confrontés quotidiennement, mais ils peuvent en être victimes à tout moment. La présente étude montre clairement à quel point une personne à la peau noire est exposée lorsqu'elle côtoie la majorité blanche. Quel que soit son statut politique ou social, qu'elle soit migrante ou Suisse, requérant d'asile ou qu'elle dispose d'un permis d'établissement (permis C), et indépendamment de la manière dont elle est traitée, qu'elle soit rejetée de manière insidieuse ou déclarée (agressive), la victime ressent toujours le racisme en tant que tel, qu'il soit latent ou manifeste. Ce sentiment est toujours accompagné de honte et de colère. La victime se sent abandonnée et cherche une explication à l'acte.

Ces déclarations recourent les enquêtes du CRAN³ mentionnées dans l'introduction. L'auteur, Jérôme Topka, a comparé les deux enquêtes pour voir si des changements sont intervenus entre 2000 et 2003. Il a constaté une augmentation des actes racistes et des discriminations: «Le délit de faciès et son corollaire de violences policières ne sont pas en reste et semblent même avoir pris de l'ampleur, non seulement en quantité mais aussi en gravité» (Tokpa 2003).

La discrimination, quant à elle, est une action fondée sur le racisme. Il s'agit de sa transposition dans les faits, de l'expression d'un mode de pensée raciste. M. Wieviorka (1998) dit à ce propos: «[La discrimination] consiste en effet, [...] à arguer de la race pour [...] accorder

³ La version intégrale de l'enquête peut être commandée au CRAN. Cette organisation publie par ailleurs chaque année un rapport «observatoire» sur les incidents racistes.

[au groupe traité de manière raciste] un traitement différencié.» Heidi Stutz définit la discrimination ainsi: «[...] il y a discrimination raciale lorsque des êtres humains sont privés de certains droits en raison de leurs particularités physiques, de leur origine ethnique, de caractéristiques culturelles, de leur appartenance religieuse, ou qu'ils sont traités de manière injuste ou intolérante, qu'ils sont humiliés, offensés, menacés ou que leur vie et leur intégrité corporelle sont mises en danger» (Stutz, 2003).

La victime n'est pas en mesure de comprendre à chaque fois le contexte social et psychologique ni les motivations d'un acte raciste. Elle est blessée dans sa dignité, ce qui peut avoir des conséquences désastreuses, surtout chez les enfants. La répétition d'actes racistes déstabilise, elle peut rendre malade ou agressif et aller jusqu'à provoquer des troubles de la personnalité.

5.2 Les types de racisme

Partant des résultats des entretiens, nous avons distingué différents types de racisme dans la définition donnée plus haut. Nous avons formé deux catégories définies en fonction des acteurs concernés, à savoir le racisme interpersonnel et le racisme par abus de fonction (ou racisme structurel). La première forme se manifeste entre personnes qui n'ont pas de rapport hiérarchique formel, la seconde implique des acteurs qui ont un pouvoir formel du fait de leur position.

Nous avons d'autre part opéré une distinction entre le racisme insidieux et le racisme déclaré. La première catégorie est difficile à prouver car le comportement des acteurs ne peut être clairement identifié comme étant du racisme. Le résultat est toutefois le même que dans le cas du racisme déclaré puisque la victime se sent humiliée. Les gestes ou les actes que l'on peut identifier sans équivoque comme étant du racisme sont qualifiés de «racisme déclaré».

	<i>Racisme interpersonnel</i>	<i>Racisme par abus de pouvoir</i>
<i>Insidieux</i>	Exemples: Regards. Refus de servir.	Exemples: Refus d'embaucher en raison de la couleur de peau. Refus de louer un logement parce que les voisins ne veulent pas de colocataires noirs.
<i>Déclaré</i>	Exemples: Agressions verbales ou physiques.	Exemples: Contrôles policiers ou autres uniquement en raison de la couleur de peau, sans qu'il y ait acte criminel.

Il ressort du tableau ci-dessus que le racisme interpersonnel et le racisme structurel peuvent être à la fois insidieux et déclarés. Exemple: la maîtresse qui donne toujours injustement de mauvaises notes à une élève abuse insidieusement de son autorité, tandis qu'un policier qui traite un noir de «singe» au cours d'un contrôle abuse ouvertement de son autorité. Un regard méprisant peut être très éloquent mais reste insidieux et laisse toujours planer le doute. Des injures proférées sans raison dans un bus ou dans un magasin sont par contre une forme déclarée de violence, qui ne laisse aucun doute.

5.3 Racisme interpersonnel

On rencontre des cas de racisme interpersonnel essentiellement dans les immeubles locatifs, au travail ou dans la rue; il implique des acteurs entre lesquels il existe une relation horizontale, p. ex. entre voisins, collègues de travail ou membres d'une même famille. Les actes racistes commis par des pairs ont une forte connotation émotionnelle dont les composantes sont violence verbale, menaces, fort rejet et parfois aussi violence physique (Eckmann et al. 2001, 125-129).

Dans les lieux publics

Madame F. est prise à partie dans un magasin parce qu'elle n'a pas laissé un homme lui passer devant à la caisse. Il l'insulte: «Les gens comme vous viennent en Suisse pour profiter financièrement des Suisses. Vous devriez au moins leur céder la place.»

La plupart des Suisses et des Suissesses n'ont aucun respect. Une personne noire attend par exemple son tour dans un magasin. Quelqu'un entre et on le sert immédiatement, avant le/la Noir/e. Ce n'est pas normal. Dans les bureaux aussi, les employés n'ont aucune patience avec les Africains ou ils leur posent des questions qui ne sont pas permises. Mais parce qu'ils ont affaire à des Noirs, ils se permettent des choses qu'ils ne diraient pas à d'autres. C'est tout simplement un manque de respect. (F)

Au travail

Lorsque je travaillais comme travailleur de rue dans le milieu de la drogue, j'ai régulièrement été insulté par les clochards. Ils ne voulaient pas qu'un Noir les aide et me disaient: «Toi, le Noir, tu n'as rien à faire ici» et faisaient d'autres réflexions racistes. (B)

A l'école

Nous reproduisons ici un extrait assez long de l'entretien avec P, une fillette de huit ans.

P est harcelée dans la cour de récréation et sur le chemin de l'école par trois petits camarades de classe et quelques enfants un peu plus âgés.

Ils m'embêtent et me traitent de «négresse» ou de «face de pain brûlé». Il y a deux garçons et une fille de ma classe et des garçons d'une autre classe. De ma classe, il n'y a que ces trois. (...). C'est eux qui décident quand je peux jouer avec eux, alors je joue à «chat perché» et ensuite S. [une fillette de sa classe] dit à nouveau: «Aujourd'hui tu ne joues avec nous parce que tu es très brune.» (P)

Lorsqu'on lui demande pourquoi elle ne se défend pas, P répond:

Tous ont peur de S., parce qu'elle se sert tellement vite de ses poings. Elle a beaucoup de force et elle peut aussi faire très mal avec les mots.

Qu'est-ce que la maîtresse dit de ça? Elle en a déjà parlé avec S.?

Non.

Tu as raconté à la maîtresse ce que dit S.?

Elle a dit: «Nous verrons. Attendons jusqu'à demain et si ça ne s'arrange pas d'ici-là, nous verrons.»

Alors? ça s'est arrangé?

Non.

La maîtresse a fait quelque chose?

Non. – Une fois, on avait gymnastique et j'avais oublié de faire une culbute et S. aussi. Alors S. a dit: «Qui est de mon côté et qui est du côté de la négresse?» Quand j'ai entendu ça, je me suis mise en colère, vraiment en colère. Alors je me suis levée et j'ai dit à S. «Tu voudrais seulement être la meilleure, tu fais ton cinéma, tu voudrais avoir tous les amis rien que pour toi.» Mais j'ai pleuré en disant ça (...)

Voilà ce qu'elle dit au sujet des garçons:

Ils me poussent par terre pour que je me fasse mal.

Et dans la cour de récréation, il n'y a pas de maître qui surveille un peu la situation?

Si, si. Il y a trois maîtres dans la cour de récréation.

En gymnastique, la maîtresse a fait un jeu. Ça s'appelle «le jeu des Maures». On forme deux groupes: les Maures et les Maîtres. Les Maures s'approchent des Maîtres et crient: «Nous sommes les Maures, aux oreilles noires. Maître, donne-nous du travail, sinon nous sommes perdus.» Les Maîtres répondent: «Quel genre de travail?» Les Maures disent: «Un travail comme il faut» et s'inclinent devant les Maîtres. Ensuite, ils miment une activité (p. ex. éplucher des carottes). Dès qu'un Maître devine de quelle activité il s'agit, les Maures doivent se sauver en courant.

Ce jeu a beaucoup choqué la maman de P. Elle est allée voir la maîtresse, qui a dit qu'elle n'avait pas pensé à mal et qu'elle était désolée. Est-ce que la maman ne serait pas un peu susceptible ? Pendant trois ans, elle avait eu deux petits garçons noirs dans sa classe et elle avait joué avec cette classe «Qui a peur de l'homme noir?», et personne n'avait réclamé. Suite à cet entretien, la maîtresse a quand même changé le nom du jeu et remplacé le mot «Maures» par «joyeux ouvriers».

La maîtresse a décidé de parler du racisme avec les enfants. Elle voulait sensibiliser la classe à ce problème à l'aide d'une histoire qu'elle a d'abord lue puis complétée en passant une cassette avec des chansons qui traitaient du sujet. C'était «l'histoire du mouton noir qui voulait devenir blanc».

P était indignée et devenait toujours plus triste. A la maison, elle a raconté à sa mère qu'elle avait eu très mal en entendant cette histoire. C'est l'histoire d'un mouton noir qui est rejeté par un troupeau de moutons blancs à cause de sa couleur. La nuit, il n'a pas le droit de dormir à l'étable et doit rester dehors, au froid. Il pleure sur son sort et demande à Dieu de le faire devenir blanc. Un jour, il neige et sa laine devient blanche. On ne voit plus qu'il est noir et il peut alors dormir dans l'étable. Malheureusement, pendant la nuit, la neige fond à la chaleur de l'étable et sa couleur naturelle réapparaît. Le roi des moutons le chasse de l'étable à coups de pieds. Le soir de Noël, Joseph le rencontre, tout seul, dans le froid, et lui permet de réchauffer l'enfant Jésus. Parmi les chansons qui illustrent l'histoire, sur la cassette que P nous a donnée, il y en a qui racontent combien le petit mouton noir se sent triste et abandonné, sans amis, tout seul dehors, dans le froid. Pendant que P nous raconte cette histoire, son visage exprime une grande tristesse. Sa maman nous raconte qu'elle n'a pas très bien compris que le but pédagogique de cette histoire est de montrer que les moutons blancs et leur roi n'acceptent pas que le mouton noir soit différent. Le mouton noir n'est finalement accepté que comme fournisseur de chaleur, mais il n'est pas reconnu par les autres moutons comme un des leurs. Selon elle, cette histoire devrait plutôt figurer au chapitre des «contes de Noël» au lieu de servir d'illustration à une leçon sur l'acceptation des différences.

Pendant sa première année scolaire, P, une enfant en parfaite santé, a commencé à se plaindre toujours plus souvent de troubles le matin, par exemple mal à la tête ou à l'estomac. Ses résultats en lecture ont en outre baissé, bien qu'elle se soit réjouie d'aller à l'école pour apprendre à mieux lire. Elle a dû aussi changer de chemin pour aller à l'école car elle avait peur des grands qui l'avaient menacée.

La maman se faisait beaucoup de soucis pour P. Elle a alors décidé de louer sa maison et de déménager en ville, dans un quartier où il y a d'autres enfants noirs. Au bout de six mois, P avait de nouveaux amis et elle avait retrouvé sa gaieté. Maintenant elle se sent bien à l'école et ne se plaint plus ni de maux de ventre ni de maux de tête.

Les interlocuteurs qui ont fait leurs années d'école primaire en Suisse se souviennent tous des agressions qu'ils ont subies de la part de leurs petits camarades, qu'elles soient verbales ou physiques, des incidents qui sont parfois restés dans leur mémoire comme autant de traumatismes. Dans tous ces cas, la réaction des maîtres était la même: «Ce n'est pas grave, les enfants sont comme ça.» Ils ont le sentiment de n'avoir pas été entendus et que leur souffrance n'a pas été prise au sérieux.

5.4 Racisme structurel

On qualifie de racisme par abus de pouvoir les actes racistes commis par des personnes qui détiennent un pouvoir formel sur une personne (Eckmann et al. 2001: 125-129) en raison de leur rang professionnel ou social. Il s'agit de discriminations qui se traduisent par le refus de prestations, une inégalité de traitement, des injures, des insinuations, voire des insultes. Elles peuvent être le fait de membres du corps enseignant, de personnes actives dans le secteur social, d'employeurs, de policiers ou de médecins, de supérieurs dans une entreprise, de propriétaires de logements mais aussi de particuliers.

Institutions étatiques (autorités)

Monsieur D décrit une forme d'abus de pouvoir d'un employé d'une administration à laquelle les Noirs sont souvent confrontés.

Il y a quelques années, alors que je n'avais pas encore de permis «C», j'étais allé dans un bureau de district pour renouveler mes papiers. Il n'y avait personne aux guichets. Un employé était assis derrière un guichet et comme il n'avait personne, je suis allé vers lui. Il a dit: «Vous ne savez pas lire?» Je lui ai alors demandé: «Pourquoi me demandez-vous cela?» Il m'a répondu que là-bas, il était écrit qu'il fallait attendre qu'on vous appelle. J'ai alors dit: «Non, je ne sais pas lire.» Et lui: «Eh bien! Vous n'avez qu'à attendre.» Je lui ai répondu: «Non, je n'attendrai pas» et je suis allé au guichet suivant où on m'a tout de suite servi. (D)

Police

Les cas de violences policières verbales et physiques à l'encontre de personnes à la peau noire de tous âges et de toutes couches sociales se multiplient. Ce sont surtout les hommes jeunes qui sont exposés aux violences physiques. Le sujet qui revient le plus souvent chez nos interlocuteurs masculins est celui-ci: ils racontent qu'eux-mêmes, des amis ou des membres de leur famille sont toujours plus souvent victimes de contrôles de papiers d'identité ou de fouilles corporelles.

Monsieur S, 30 ans, est marié à une Suisseuse; ils travaillent tous les deux dans le tourisme. Ils se sont connus en Afrique de l'Ouest, sont tombés amoureux et se sont mariés là-bas. Trois ans plus tard, ils ont décidé de venir vivre en Suisse. Monsieur S raconte un contrôle de police dans une boîte de nuit:

La police arrive là-bas, c'est des coups de pied, ils te font ce qu'ils veulent. Où vas-tu réclamer? Ils te tapent dessus. (S) [cf. aussi les déclarations de Monsieur S au chapitre 4.5, «Concernant la police»]

Le comportement de la police à l'égard des Noirs semble provoquer un sentiment de peur chez Monsieur S. Il n'ose plus aller à la gare. Il tente de résoudre ce problème avec l'aide d'un psychologue.

Il y a deux mois, tu sais, j'avais même peur, même là où je travaillais j'avais peur. Et moi, vous savez, toutes les semaines j'avais rendez-vous chez M. [un psychologue] pour lui parler de problèmes psychologiques. Je lui dis: j'ai peur d'aller au travail. Parce que l'après-midi, quand je me rends au travail, je finis à une heure, voire deux heures du matin et je dois passer par la gare. (S)

Une Suisseuse, âgée de 26 ans et originaire de Genève, raconte:

Nous étions en voiture, une BMW rouge, c'est un détail important à cause de ce qui s'est passé ensuite. Car en fin de compte, on nous a seulement fait arrêter parce que nous sommes Noirs et que nous conduisions une BMW. Voilà ce qui s'est passé: on recherchait quelqu'un et dans la description, il était écrit que la police recherchait deux Noirs. Les Noirs étaient très bien décrits, je l'ai vu plus tard. Ceux qui étaient recherchés ont menacé quelqu'un avec des armes et ils étaient décrits comme de vrais criminels, ils avaient une Celica rouge. Un policier qui passait près de nous en voiture nous a vus et il a simplement associé «rouge et noir» et c'est pour ça que nous avons été arrêtés, de manière assez brutale, par la police fribourgeoise. J'ai demandé pourquoi ils nous emmenaient au poste, alors ils m'ont dit: «Tu dois le savoir mieux que nous». Le plus terrible, c'est que tu n'as absolument aucun droit. Tu es arrêté à cause de la couleur de ta peau et tu ne peux rien faire contre ça. (H)

Monsieur B se plaint du manque de respect des policiers lors des contrôles:

Moi je suis naturalisé mais il arrive encore, lorsque la police me demande mes papiers et que je leur montre ma carte d'identité, qu'ils ne soient toujours pas contents et qu'ils fassent des réflexions comme: «Taisez-vous, sinon vous pourrez retourner d'où vous venez!» (B)

Le fait intéressant, dans les cas évoqués, est que la violence policière ne fait aucune distinction entre autochtones, personnes installées ici depuis longtemps et nouveaux immigrants.

Au travail

Trois de nos interlocuteurs racontent qu'ils auraient eu les qualifications requises pour obtenir une promotion au travail, mais qu'on a fait passer quelqu'un avant eux. Ils ont formé plusieurs nouveaux collaborateurs pour voir ceux-ci devenir leurs chefs peu après.

Monsieur A, qui faisait un stage dans un hôtel pendant sa formation dans une école hôtelière, n'a pas pu accomplir la partie obligatoire à la réception parce que le directeur pensait que cela pourrait déplaire à la clientèle.

Monsieur S raconte ses tentatives pour trouver du travail:

Quand tu appelles, il n'y a pas de problème, et quand tu te présentes, il y a toujours un problème. [rires] Ben, déjà ils te regardent [et ils disent]: «On est désolés. Il y a quelqu'un qui est passé avant vous.» [Mais quand] vous aviez appelé, la place était libre. Et c'est pas toujours la vérité. [Puis ils disent]: «On n'y peut rien, monsieur, on est désolés.» (S)

Formation / école

Le cas de la petite P évoqué plus haut montre non seulement les problèmes auxquels l'enfant est confronté avec ses camarades d'école mais aussi ceux que lui pose le comportement de sa maîtresse, qui ne fait rien pour la protéger alors que cela aurait aussi été profitable aux enfants blancs. Ceux-ci auraient en effet pu apprendre à accepter ceux qui ne sont pas comme eux. Elle a fait preuve de peu d'empathie vis-à-vis de l'enfant noir (par naïveté ou intentionnellement?) La mère de P, qui est blanche, pense que le comportement de la maîtresse est inspiré par des motifs racistes.

Autre exemple: dans une école primaire, les derniers préparatifs d'une pièce de théâtre vont bon train, il s'agit d'attribuer le rôle du frère du roi. Un jeune Congolais se porte candidat pour ce rôle, mais le maître trouve qu'il ne peut pas jouer ce personnage parce qu'il est noir et que le roi est blanc. Le jeune garçon a finalement joué le rôle du serviteur du roi.

Secteur de la santé et des affaires sociales

Monsieur D est malade; il va chez un médecin qui, sans l'ausculter, diagnostique qu'il est en bonne santé. D proteste et dit qu'il ne viendrait pas chez le médecin s'il n'avait rien. Ce dernier est visiblement surpris que D se défende et parle allemand. Ayant consulté le dossier et remarqué la profession de D, il devient plus aimable et veut procéder à divers examens pour voir de quoi souffre D. Mais D refuse et le remercie, ne lui faisant plus confiance.

Madame M est mariée à un Suisse qui est souvent violent. C'est la raison pour laquelle il est sous tutelle. Elle va voir le tuteur de son mari pour discuter du problème:

Il me dit: «Si vous avez des problèmes, ce n'est pas chez moi que vous allez trouver de l'aide.» J'ai dit: «Mais moi j'ai pensé que vous êtes là pour veiller à son bien-être et donc on a des problèmes à la maison, ça doit être un souci pour vous.» (...) Il me dit: «Non, ce n'est pas chez moi qu'il faut que vous alliez, mais chez le juge ou chez un avocat.» Carrément (...) ils m'ont dit: «Non, ce n'est pas ici que vous allez trouver de l'aide.» (...) J'ai dit que vous pensez que comme je suis Noire, je suis Africaine, vous pouvez faire avec moi ce que vous voulez. Et je ne suis pas sûre que si B avait été marié avec une Suisseuse, les choses se passeraient comme ça. Moi je ne pense pas (...). Ils m'ont dit que je peux interpréter ça comme je veux. (M)

Madame M raconte encore l'histoire d'une amie qui est allée chez un médecin parce qu'elle avait de graves problèmes de dos. Sa cheffe l'avait envoyée chez le médecin pour qu'il lui fasse un certificat médical. Le médecin refuse de lui en donner un en disant: «Si vous ne pouvez pas vous en sortir, pourquoi vous ne prenez pas vos enfants et vous rentrez chez vous?»

Lors de la recherche de logements

D'une manière générale, la recherche de logement semble poser beaucoup de problèmes. A une exception près, tous nos interlocuteurs en ont eu. La raison du refus est parfois clairement exprimée: on ne veut pas de Noirs. Mais souvent, les raisons avancées sont difficiles à comprendre pour les personnes concernées.

Une stratégie qui semble fonctionner chez les couples binationaux est que le partenaire blanc (homme ou femme) se présente seul. Il reçoit l'appartement et une fois le contrat signé, le partenaire noir emménage avec lui.

Monsieur K, un Africain qui vit à Winterthour, raconte:

J'ai gardé de très mauvais souvenirs de ma recherche de logement. J'ai cherché pendant trois ans et je n'ai jamais obtenu d'appartement bien que je me sois adressé partout; j'ai même payé 50.– CHF à des agences. L'appartement que j'ai maintenant, je ne l'ai eu que parce qu'il appartenait à une collègue. C'est elle qui me l'a procuré. (K)

Madame C, 40 ans, titulaire d'un passeport suisse, raconte:

J'étais divorcée et je cherchais un appartement à louer. Je suis donc allée en visiter un, j'avais d'excellentes références. Le propriétaire m'a demandé: «Pourquoi veux-tu habiter ici, tu veux ouvrir un salon de massages?». Cette question, on me l'a posée plus d'une fois. Ça m'a beaucoup choquée. En Angleterre, je n'ai jamais subi de telles humiliations. Là-bas, j'étais protégée. J'ai posé ma candidature pour un grand nombre d'appartements et je n'ai jamais eu de succès. Au téléphone, tout était en ordre, mais dès que je venais visiter, c'était: «Non.» J'ai enfin trouvé un appartement, mais je crois que c'est seulement parce que la propriétaire m'aimait bien. Ce sont des expériences douloureuses. (C)

Monsieur S essuie un refus direct lorsqu'il cherche un appartement:

On a appelé. Il y avait un monsieur qui avait un studio à prendre tout de suite. On a appelé, il a dit: «Oui, oui, il y a aucun problème, vous pouvez venir, si ça vous convient, vous le prenez.» On est allés, le monsieur a dit: «Non, non. Vous les blacks, trop de problèmes. Les gens, ils viennent chez vous quand ils veulent, ils sortent, vous êtes tous des dealers, alors vous ne payez pas!» [En parlant des blacks] on n'est pas des bons payeurs parce qu'on est pauvres. On est retournés au service social! Moi, j'ai pris l'adresse, je l'ai donnée à l'assistante sociale, (...) j'ai dit: «J'ai vu un appartement, on a vu l'annonce comme ça dans les journaux. Est-ce que vous pouvez appeler pour nous, comme ça serait mieux.» Elle a appelé, il n'y a aucun problème, il n'y a personne qui a pris l'appart, le studio. Et nous, on était une heure ou deux heures avant. Elle [l'assistante sociale] a parlé longtemps et le monsieur lui a dit: «Oui, oui, il n'y a aucun problème.» C'est le service social qui paye. Lorsque la fille nous a demandé d'aller là-bas, j'ai dit: «Mais on y était, tu vois, on connaît l'endroit, la maison est parfaite. Dites à ce monsieur qu'on la prend, parce qu'on l'a déjà vue.» Et quand la fille lui a dit ça, il a dit: «C'est l'Africain?! Non, non, non, moi je ne veux pas, parce qu'ils font beaucoup de problèmes, ils dérangent les voisins, les gens ont peur d'eux.» (S)

5.5 Conclusion

Il ressort nettement des entretiens qu'en matière de discrimination et de racisme insidieux, peu importe que quelqu'un soit né ici, ait grandi ici, qu'il vive ici depuis trente ans ou six mois seulement. Le racisme est répandu en Suisse, mais ce n'est pas seulement un problème suisse. Dans un article, K. Mutombo définit le racisme anti-Noir comme un «phénomène universel» qui n'est pas lié à une période ou à un lieu précis. «Le racisme anti-Noir a existé en Suisse avant même que les Noirs y apparaissent de manière aussi visible qu'aujourd'hui. De même, en quelque point de la planète que ce soit, le Noir est toujours perçu de la même manière, qu'il soit en Suisse, en France, aux Etats-Unis, ou qu'on le rencontre en Chine ou en Turquie. Cette vision hors du temps et de l'espace est du reste parta-

gée par d'autres victimes de cette forme de racisme qu'on peut qualifier d'universel: les Juifs et les femmes» (Mutombo 2004). Cette définition est comparée à la xénophobie liée au temps et au lieu: «Les préjugés contre les Kosovars ou les Turcs en Suisse n'ont pas précédé ces derniers. Et un Kosovar ou un Turc qui réussit à s'assimiler à un Suisse peut ne plus être victime de préjugés liés à ses origines puisqu'il les aura gommés. Les préjugés racistes restent difficiles à gommer: un Noir restera un Noir, malgré toute l'assimilation dont il peut faire preuve. Les préjugés et représentations dont il est victime ne sont gommables que dans le regard et les perceptions de l'Autre, l'auteur» (Mutombo 2004).

Les femmes noires se plaignent d'être considérées comme des objets sexuels, comme des choses que l'on peut acheter. Dans le monde du travail, on estime qu'elles sont particulièrement vulnérables et on les exploite d'autant plus. Les hommes, pour leur part, racontent qu'on les juge dangereux et malhonnêtes, qu'ils sont contrôlés de manière abusive par la police et exposés aux violences policières.

Si l'on en croit nos interlocuteurs, il vaut mieux vivre en Suisse romande qu'en Suisse alémanique ou au Tessin lorsqu'on est Noir. Les personnes interrogées racontent qu'en Suisse romande, elles ont moins le sentiment d'être des étrangers. Généralement, les personnes qui ont vécu des deux côtés de la Sarine se sentent mieux intégrées en Suisse romande. Une comparaison systématique dépasserait toutefois le cadre de la présente étude.

En général, les personnes avec qui nous avons parlé ne pensent pas que la situation en Suisse soit désespérée, malgré les grandes difficultés et les humiliations qu'ils subissent dans la vie de tous les jours. Beaucoup considèrent cette situation comme passagère et pensent qu'elle pourrait s'améliorer si les deux parties concernées – Blancs et Noirs – ainsi que les autorités faisaient certains efforts et étaient mieux sensibilisées au problème.

6 Attribution et stratégies de coping

L'un des principaux objectifs de la présente étude est de restituer le point de vue de nos interlocuteurs, c'est-à-dire de les laisser décrire avec leurs propres mots comment ils vivent leur situation en Suisse afin de nous permettre de voir leur vie en Suisse à travers leurs yeux.

Leur interprétation personnelle des situations difficiles et la manière dont ils les gèrent présentent un grand intérêt. Ce sont en effet des repères qui permettent de voir comment ils jugent eux-mêmes leur intégration et comment ils entendent la planifier et la réaliser. Les solutions qu'ils proposent et la vision qu'ils ont de leur avenir représentent une partie importante de cette étude

Pour analyser leurs déclarations, nous avons eu recours aux notions sociopsychologiques d'«attribution» et de «stratégies de coping».

6.1 Comment les personnes concernées expliquent-elles leur situation? (attribution)

La notion «d'attribution» désigne un processus interprétatif qui consiste à attribuer des raisons et des justifications à un acte ou à une action, c'est-à-dire à établir un lien de cause à effet entre l'acte et les raisons (possibles) de cet acte. Pour les personnes concernées, il s'agit de savoir si le comportement de l'acteur est dû à son être profond ou à des circonstances extérieures. L'attribution est un mécanisme automatique et relativement inconscient. La personne cherche une explication à un comportement manifestement inhabituel et essaie de justifier les événements imprévus. Elle essaie ainsi de garder le contrôle de son environnement et de ne pas perdre son estime de soi.

F. Heider (1958) distingue deux facteurs qui influencent l'interprétation de son propre comportement et celui des autres acteurs: le premier est l'attribution indépendante de la situation, ou attribution externe, qui consiste à ramener l'affaire à des facteurs que la personne concernée ne peut pas contrôler; le second est l'attribution interne qui consiste à rendre des traits de caractères personnels de l'acteur responsables de la situation.

Sur la base de nos entretiens, il nous a paru important de procéder à une distinction supplémentaire pour décrire les expériences négatives faites par nos interlocuteurs avec la population blanche: parallèlement aux facteurs externes, nous avons distingué deux types de facteurs internes, selon que l'acteur est un individu ou la collectivité dans son ensemble.

Facteurs internes à l'individu

L'expérience négative est interprétée comme un geste à motivation raciste, commis délibérément par son auteur dans un dessein discriminatoire. La victime pense que des traits de caractère personnels (cf. plus haut) de l'auteur, tels que la propension à l'abus de pouvoir, le sadisme, la méchanceté, sont à l'origine de l'acte.

Facteurs externes

Le motif de l'acte est attribué à une situation donnée, au contexte (il/elle est de mauvaise humeur, il/elle est dans un mauvais jour, etc.). En général, c'est la stratégie qui est utilisée lorsque l'acteur est connu et bénéficie d'un préjugé favorable. L'acte n'est pas considéré comme un geste délibéré, par exemple chez les enfants ou chez des adultes qui n'ont pas toutes leurs facultés. Chez les personnes interrogées, nous n'avons pas rencontré d'interprétation purement contextuelle d'une expérience négative.

Facteurs internes à l'acteur collectif

Aux facteurs internes à l'individu définis par Heider, nous avons ajouté des facteurs internes à l'acteur collectif sur la base des expériences faites par les personnes interrogées. La victime attribue ici à l'acte une motivation raciste mais replace l'acteur dans un contexte social. L'action a un motif raciste et elle est considérée comme partie intégrante d'une norme sociale, selon le principe «En Suisse, c'est comme ça!». La plupart des personnes interrogées considèrent en effet que les expériences négatives qu'elles ont vécues avec la population blanche font partie d'une norme établie par la société et qui se base sur des clichés inscrits dans l'histoire. C'est pourquoi aucune caractéristique négative particulière n'est reconnue à l'acteur en tant qu'individu; on part donc de l'idée selon laquelle la même personne aurait peut-être agi différemment dans un autre contexte.

Interprétation du vécu

Selon l'attitude qu'elle adopte vis-à-vis de la société, la personne interrogée attribuera la responsabilité d'un acte discriminatoire ou raciste soit à l'individu, soit à la communauté. Si cette personne estime que la société est fondamentalement raciste, elle attribuera la faute au climat ambiant. Mais si l'image qu'elle a de la société est plutôt positive, elle attribuera un événement négatif à un acteur isolé ou à un petit groupe.

Monsieur U penche pour la deuxième option (attribution à un acteur collectif) et considère par conséquent le racisme comme un phénomène de société. Selon lui, c'est la société qui est responsable du comportement des acteurs:

En Suisse, il y a tous les dix mètres un policier qui t'arrête parce que tu es suspect, il doit soudain contrôler ta carte de séjour. (...) Le racisme, ce n'est pas le monopole de la Suisse. C'est partout (...) que le Noir est vu comme ça: quelqu'un qui ne sait rien faire d'autre que [se] droguer. (...) Il y a des gens qui se prenaient le droit de faire ce qu'ils veulent de moi et interprétaient [quand je me fâchais] mes réactions comme susceptibles et dures. (...) Il y a un prix à payer [pour l'immigration en Suisse]. Subir ces choses-là, subir le racisme, subir la xénophobie, subir la négation. Tu es nié, tu es méprisé. (...) Il y a un harcèlement psychologique. Ce qui est le plus choquant, ce n'est pas le racisme, c'est le mépris. Le Noir subit le mépris. (U)

Monsieur U a une attitude combative face aux gens qu'il rencontre tous les jours. Il s'attend à un comportement discriminatoire et pense souvent que le manque d'amabilité à son égard est dû au racisme. Il explique son attitude ainsi: pour lui, l'immigration en Suisse est un chemin de croix que le Noir est obligé de faire pour survivre ou pour améliorer sa situation. Ce que les Noirs trouvent en arrivant en Europe est souvent traumatisant car ils ne sont pas préparés à la réalité à laquelle ils sont alors confrontés. Cela entraîne une prudence exagérée et les rend méfiants.

Madame T, par contre, attribue le comportement raciste à des facteurs internes à l'acteur lorsqu'elle dit que la majorité des Suisses ne sont pas racistes et que le racisme vient seulement de quelques acteurs, peu nombreux, qui agissent sciemment.

Il ne faut pas généraliser: il y a des Suisses qui ne sont pas racistes et il y a des Suisses qui sont racistes, comme en Afrique. 90 % [de la population de la ville où j'habite] ne sont pas racistes. (T)

Bon nombre de facteurs internes et externes entrent en ligne de compte dans l'attribution: les expériences faites durant l'enfance, la philosophie, la socialisation et les facteurs psychologiques. Autrement dit, le processus de l'attribution relève de composantes à la fois culturelles, sociales et personnelles. Dans la présente étude, nous nous sommes limitées aux déclarations de nos interlocuteurs et n'avons pas analysé le contexte culturel, psychologique ou personnel. Bien que souhaitable, une telle analyse dépasserait largement le but que nous nous sommes fixé et devrait montrer les liens qui existent entre les facteurs culturels, sociaux et psychologiques d'une part, et le déclenchement de l'attribution d'autre part.

Comment la stratégie d'attribution influence-t-elle le comportement d'un individu dans une situation donnée? Notre enquête nous a permis de constater que les personnes qui attribuaient ce qu'elles avaient vécu à des facteurs inhérents à des acteurs isolés étaient plutôt optimistes quant à l'intégration future des Noirs en Suisse. Leurs réactions étaient par conséquent ciblées et actives. En revanche, celles qui attribuaient plutôt l'acte à la société dans laquelle vit l'acteur avaient une vue pessimiste de la cohabitation entre Noirs et Blancs.

Elles réagissaient souvent à la situation décrite avec une agressivité exagérée ou avec résignation.

6.2 Comment les personnes concernées réagissent-elles? (stratégies de coping)

Une stratégie de coping est une confrontation essentiellement consciente avec des situations pénibles provoquées par un comportement ou par une réaction psychique. L'être humain utilise spontanément cette stratégie pour maîtriser une situation éprouvante. S. Folkman et R. S. Lazarus (1980) distinguent deux stratégies de coping: d'une part, la stratégie *axée sur les problèmes*, qui désigne les efforts déployés par un individu pour gérer activement une situation éprouvante, et d'autre part, la stratégie *axée sur les émotions*, qui désigne les efforts que déploie un individu pour maîtriser les conséquences émotionnelles de cette situation. Ces stratégies servent à chercher à diminuer les réactions émotionnelles négatives dues au stress.

Diverses enquêtes ont révélé que l'être humain utilise généralement ces deux sortes de stratégies pour maîtriser des situations stressantes (Folkman & Lazarus, 1980). La prédominance de l'une ou l'autre stratégie dépend du style personnel et de la nature de l'événement générateur de stress. S'il s'agit d'un événement contrôlable, c'est la stratégie axée sur les problèmes qui est privilégiée. Lorsque la personne estime que cet événement est incontrôlable, comme une maladie incurable ou un phénomène social sur lesquels l'individu ne peut pas influencer, elle utilise plutôt une stratégie axée sur les émotions. Dans cette deuxième hypothèse, il s'agit de diminuer le stress même si on estime qu'il est impossible de changer quelque chose.

La littérature spécialisée opère en outre une distinction entre les *stratégies actives* et les *stratégies d'évitement* (Holahan & Moos, 1987). Une stratégie de coping active est un comportement ou une réaction psychologique qui vise à modifier l'agent générateur du stress ou la manière de l'envisager. La stratégie d'évitement induit par contre des activités (p. ex. abus d'alcool) ou des réactions psychiques (p. ex. repli sur soi) qui empêchent la personne d'affronter l'événement éprouvant.

Ces deux distinctions – axé sur les problèmes/axé sur les émotions et actif/évitement – ne sont pas assez précises pour cette étude. Afin de mieux comprendre, nous les avons subdivisées, sur la base des conclusions de nos entretiens, en stratégies de coping plus spécifiques, mais qui s'intègrent dans les catégories décrites plus haut.

En résumé, on pourrait dire qu'une stratégie axée sur le problème représente un comportement actif ou passif, l'objectif étant d'induire un changement. Parfois, le fait de ne pas agir

peut donner l'impression d'être aussi axé sur le problème qu'une action. Un exemple: ne pas réagir, pour provoquer un changement de comportement chez l'acteur. D'autre part, une stratégie axée sur l'émotion peut très bien être active. Son but n'est pas de changer la situation mais de changer l'état d'esprit de l'individu face à la situation. Cela peut se faire activement (une action tournée vers l'extérieur ou vers l'intérieur, comme l'abus d'alcool ou de drogue) ou passivement (résignation, repli sur soi).

Le choix de la stratégie de coping dépend directement des ressources dont dispose la personne. Chacun gère ses problèmes en fonction de ses dispositions psychiques ou physiques, de ses expériences sociales et de son origine culturelle. Dans la notion de stratégie de coping, les personnes sont des acteurs qui, face à des facteurs générateurs de stress (p. ex. soucis économiques ou sociaux, discrimination, événements racistes), ont à leur disposition certaines ressources (sociales, psychologiques ou culturelles) et peuvent librement choisir lesquelles ils veulent utiliser. On fait la distinction entre ressources intérieures et ressources extérieures, entre ressources personnelles et ressources sociales. Notre étude tient compte de certains facteurs sociaux, que l'on peut considérer comme des ressources, mais elle n'analyse pas en détail les facteurs psychologiques et culturels qui influent directement sur le choix de la stratégie de coping. Une telle analyse irait au-delà de notre objectif, c'est pourquoi nous nous contenterons d'interpréter le vécu de l'individu et son *comportement* dans telle ou telle situation.

Les stratégies de coping

Lorsqu'une personne est victime d'une situation qu'elle pense due à des motifs racistes, elle essaie de préserver ou de retrouver son intégrité et sa dignité. Elle choisit une certaine stratégie, qui dépend des expériences qu'elle a vécues jusqu'ici, de son origine culturelle, de la manière dont elle résout habituellement les problèmes auxquels elle est confrontée et de sa personnalité. Elle agit ou n'agit pas pour induire un changement ou pour retrouver sa valeur à ses propres yeux ou à ceux de son environnement social. Si sa stratégie échoue à plusieurs reprises, c'est alors la résignation qui s'installe.

Partant de nos entretiens, nous avons distingué six stratégies de coping:

- confrontation;
- actions collectives (ONG/organisations de Noirs);
- banalisation;
- maîtrise de soi;
- distanciation;
- résignation

Le tableau suivant propose une vue d'ensemble des différents types de stratégies:

	<i>Axée sur les problèmes</i>	<i>Axée sur les émotions</i>
<i>Active</i>	Confrontation (isolée ou collective) Actions collectives	Banalisation Maîtrise de soi
<i>Passive</i>	Distanciation	Résignation

Un individu peut utiliser ces stratégies tant activement que passivement. Il en résulte les combinaisons suivantes: une stratégie de coping peut être axée sur les problèmes et active (confrontation, actions collectives), centrée sur les émotions et active (banalisation ou maîtrise de soi), axée sur les problèmes et passive (distanciation) ou centrée sur les émotions et passive (résignation).

Les stratégies de coping confrontatives et les actions collectives sont actives et axées sur les problèmes. Les premières impliquent la réponse immédiate d'une ou de plusieurs personnes à une situation donnée. Lorsque Monsieur U (voir plus bas) renverse une poubelle sur la tête de quelqu'un, il réagit de manière confrontative. En revanche, la réaction d'un groupe organisé, qui est fondée sur la durée, fait partie des stratégies collectives. Lorsque Monsieur R fonde une organisation de lutte contre le racisme et pour l'intégration des Noirs dans un canton en s'appuyant sur ses propres expériences avec le racisme, il applique une stratégie de coping collective.

La banalisation et la maîtrise de soi sont des stratégies de coping actives, axées sur les émotions. Lorsqu'il prétend qu'il n'est pas confronté au racisme en Suisse, mais raconte dans la foulée un conflit qu'il a eu avec la police qui l'a contrôlé d'une façon humiliante parce qu'elle le prenait pour un sans-papiers, Monsieur Y banalise. Monsieur Q, infirmier, applique la maîtrise de soi lorsqu'il explique calmement à une patiente qui s'est mise à hurler d'une manière hystérique en le voyant et prétend qu'il va la manger, qu'il est infirmier, qu'il vient d'Afrique et qu'il n'a nullement l'intention de la manger. Il a même montré de la compréhension pour cette patiente dont l'ignorance était, selon lui, due à son manque d'instruction.

Confrontation (isolée ou collective)

Dans une situation discriminatoire ou humiliante, la victime se défend par des mots ou par des actes. Elle le fait souvent spontanément et seule.

Lorsque Madame T est agressée verbalement dans un magasin, sans raison apparente, par une dame âgée, elle réagit immédiatement en engageant la discussion avec cette dernière

(cf. exemple 1). Elle explique à la personne qui s'interpose et essaie de la calmer que sa réaction a été modérée parce que dans son pays, on respecte les personnes âgées. Madame T a pu ainsi sauver la face et se sentir confortée par son attitude confrontative, même si elle était choquée.

La réaction de Monsieur U a été beaucoup plus forte que celle de Madame T. Il raconte qu'il se tenait devant un kiosque et qu'un homme, qui se trouvait à côté de lui, l'avait frôlé. Sans le regarder, cet homme avait saisi son bras et l'avait comparé au sien. Puis il avait dit au vendeur: «Regarde comme il est foncé à côté de moi!» Monsieur U était tellement blessé que sans réfléchir, il avait saisi la poubelle qui se trouvait à côté de lui et l'avait renversée sur la tête de cet homme. Il a été attaqué en justice, mais il a eu gain de cause. Cette expérience a confirmé ce qu'il pensait: la Suisse est un Etat de droit, même s'il y a des racistes dans ce pays.

Actions collectives (ONG/organisations de Noirs)

Cette stratégie consiste à tenter de rendre attentives au problème d'autres personnes impliquées ou concernées, aussi bien des individus que des organisations engagées –pour obtenir une réaction ou du soutien et améliorer ainsi la situation. Ces actions peuvent par exemple aboutir à une pétition ou à la création d'une organisation ou d'un groupe d'auto-assistance pour rendre la population attentive au problème du racisme.

C'est inacceptable de voir des Africains illettrés, dont les droits sont niés. Et nous qui savons lire et écrire, nous allons aider ces gens-là. (U)

Madame J est une jeune fille noire de 19 ans née en Suisse. Elle est politiquement engagée et voit dans cette activité la possibilité de lutter activement contre la discrimination et le racisme. Elle est membre d'un parti politique et d'une organisation de Noirs. Elle estime que son travail est enrichissant et efficace et se sent bien.

La stratégie de coping collective est souvent choisie par les demandeurs d'asile parce qu'ils voient dans les actions collectives menées avec l'aide d'une organisation le seul moyen de lutter contre un traitement qu'ils jugent injuste, qu'il s'agisse de la police, de la recherche d'un logement ou de l'administration.

Banalisation

La banalisation est une stratégie centrée sur les émotions, où la personne accepte la situation en pensant que celle-ci est donnée et qu'elle ne peut rien y changer. La personne qui se trouve dans une queue et qui est injustement servie la dernière ne prêtera aucune attention particulière à cet incident. Elle considère ce qui est arrivé comme une bagatelle. La maman

de Madame O a conseillé à sa fille d'ignorer les moqueries des autres car ce ne sont que des enfants frustrés qui veulent se défouler. Sa fille sait comment sont les enfants et elle ne doit pas perdre de temps avec ces futilités. Elle n'a qu'à répondre que le chocolat, c'est quelque chose de bon. Cette stratégie ne tient pas compte du fait que l'enfant est exclu et en souffre.

Maîtrise de soi

Monsieur L est un jeune homme qui sait ce qu'il veut. Il suit une formation hôtelière et ressent les situations racistes auxquelles il est confronté comme de simples obstacles sur son parcours professionnel. Il est fier de ce qu'il accomplit et affronte chaque déception avec supériorité. De ses débuts en Suisse, il dit:

Je m'attendais à aller dans un paradis. [il rit] (...) mais j'ai connu pas mal de solitude. (L)

A la question de savoir comment il se sent lorsqu'il sort dans la rue, Monsieur I répond que ça lui est égal que les gens le dévisagent:

Ça m'est égal. Ça fait longtemps que je vis ici. Les gens regardent ou ne regardent pas. Je ne peux pas gâcher toute ma vie à cause de ces gens. Je les laisse regarder et dire ce qu'ils veulent. (I)

Bien que Monsieur I pense que ces regards ne sont pas bienveillants, il se maîtrise et s'en distancie intérieurement. Madame C a les mêmes arguments:

Je ne le vois même plus. Ça ne me dérange plus. Je ne m'abaisse plus à ce niveau. (C)

Elle aussi pense que les regards et les pensées des personnes concernées sont négatifs.

Distanciation

Dans cette stratégie d'évitement axée sur le problème, la personne pense que l'acte n'est pas personnellement lié à elle mais qu'il relève d'un malaise social général qu'il faudrait éliminer, ce qu'elle ne peut faire elle-même ici et maintenant.

Madame O, octogénaire, interprète le comportement raciste des gens dans les lieux publics comme une caractéristique de la société suisse, qui repose sur une méconnaissance des Noirs et sur l'inexpérience.

Ils ont quelque chose contre les Noirs, mais je ne peux pas dire quoi. C'est comme ça. Chez certaines personnes qui se montrent racistes envers les Noirs, j'ai le sentiment que ce n'est pas bon pour elles. Je ne sais pas à quels clichés ça correspond. Peut-être que les Noirs ne sont

bons à rien, qu'ils traînent toute la journée dans la rue à boire de la bière. Ce qui n'est pas vrai. (O)

La mesure contre le racisme qu'elle recommande est la suivante.

Il faut expliquer aux gens, qu'ils soient blancs ou noirs, Suisses ou étrangers (...) que c'est normal que les gens soient différents. Que les gens sont égaux, quelle que soit la couleur de leur peau. (O)

Elle propose une campagne d'éducation: aller dans les écoles et organiser des discussions:

Si les maîtres permettaient de faire une leçon sur le racisme, ce serait bien. Chacun pourrait alors raconter les expériences qu'il a faites. (O)

Résignation

La résignation est une stratégie d'évitement centrée sur les émotions. Elle rend impossible tout espoir d'amélioration de la situation. La personne reste passive et évite si elle le peut toute situation qui l'obligerait à se défendre. La résignation paralyse et perturbe l'estime de soi.

Madame G a le sentiment de ne pas être respectée ni prise au sérieux par les enseignants. Mais elle ne fait rien pour changer cette situation. Au contraire, elle n'assiste pas aux réunions annuelles de parents d'élèves en prétendant que, de toute façon, celles-ci sont seulement destinées aux Blancs.

Cette stratégie est très nette si on prend l'exemple de la fillette de huit ans, P, qui est maltraitée par ses petits camarades et même menacée sur le chemin de l'école. Comme elle a peur de la maîtresse, elle ne lui dit rien. Après plusieurs tentatives infructueuses de sa mère pour expliquer à la maîtresse qu'il fallait faire quelque chose, la fillette a des troubles psychosomatiques dont elle ne se remet que lorsque sa mère déménage avec elle en ville, dans un quartier multiculturel.

Madame S est un autre exemple. Au cours d'un entretien au sujet d'un appartement, elle et son mari s'entendent donner comme motif de refus que la présence de Madame S pourrait provoquer des difficultés dans la maison. Madame S est déçue et se sent humiliée. Le couple accepte cette raison sans se battre parce qu'il pense ne rien pouvoir faire contre cette décision.

Une personne résignée, surtout celle qui n'a qu'un permis de séjour provisoire, argumente en disant qu'on ne peut rien faire contre la discrimination et que, de toute façon, les étrangers n'ont pas les mêmes droits que les Suisses. On entend des réflexions comme: «Je ne

suis pas chez moi ici, je n'ai pas le droit de me plaindre.» Ou bien encore: «Je ne peux pas me plaindre sinon je serai encore moins bien traité et/ou expulsé.»

Combinaison de stratégies de coping

Dans bon nombre de cas, les stratégies ne sont pas utilisées seules mais sont combinées en fonction de la situation ou de l'humeur momentanée de la personne concernée. Une personne qui se défend seule (stratégie confrontative) peut aussi lutter parallèlement dans une organisation contre la discrimination (stratégie collective). De même, quelqu'un qui banalise un acte raciste évitera souvent les situations dans lesquelles il se sent exposé.

Dans le cas de Madame T (cf. plus haut), il y a combinaison d'une réaction confrontative et d'une distanciation:

Je suis rentrée à la maison et puis pendant trois mois, je n'ai pas été faire les achats seule et j'ai dit à mon mari: «Je préfère que tu viennes avec moi.» (T)

De toute évidence, sa réaction de défense n'a pas suffi à la protéger par la suite. Elle cherche cette protection chez son mari suisse.

Madame H s'est défendue à la fois collectivement et seule. Elle raconte qu'elle a été traitée d'une manière indigne par la police. Elle a subi sans raison une fouille corporelle après avoir été arrêtée sur l'autoroute et emmenée menottée au poste de police. Elle raconte ensuite qu'on ne lui a pas donné la possibilité d'aller chercher sa carte d'identité qui se trouvait dans le coffre.

Ce qui m'a le plus choquée, c'est qu'on nous a arrêtés à cause de la couleur de notre peau, et aussi la brutalité des policiers. Dans ces moments-là, tu as l'impression de n'avoir aucun droit.
(H)

Elle a appelé une organisation qui s'est fait un nom dans la lutte contre le racisme (SOS Racisme). Celle-ci a recommandé à Madame H et à la personne qui l'accompagnait de rendre leur histoire publique. Après la parution de l'article, d'autres Noirs qui avaient vécu des situations semblables se sont fait connaître. Il y a eu une explication.

Bien que Madame H se soit sentie confortée par les nombreuses réactions de ses compagnons d'infortune, elle était très déçue de la rencontre avec la police. Elle raconte:

Le policier ne s'est pas excusé [de son comportement pendant l'emprisonnement], mais il a justifié ce qui était arrivé (...) Il fallait comprendre que cela peut vous arriver quand on est étranger. Je lui ai répondu que je suis Suisse et qu'ici, je suis dans mon pays. Et que je pense que ce qui est arrivé n'est pas normal. Il n'a rien pu répondre à ça. Mais là, on voit bien

que si tu as une autre couleur de peau en Suisse, tu n'es pas reconnue comme une Suisseuse.
(H)

La combinaison des stratégies de distanciation et résignation consiste pour les personnes à éviter les situations et les lieux dont elles pensent qu'il pourrait s'y passer un acte raciste et à accepter tous les inconvénients que cela implique pour elles (p. ex. ne pas se présenter pour visiter un appartement car elles s'attendent à un refus, ne pas postuler pour une place où elles pensent qu'elles seront en concurrence avec des Blancs et qu'elles n'auront de toute façon aucune chance d'être prises). Un exemple de cette stratégie est le cas du couple mixte à la recherche d'un appartement. La personne de couleur est convaincue d'améliorer les chances du couple sur le marché du logement en laissant le partenaire blanc entreprendre seul les démarches et en faisant venir le partenaire noir dans l'appartement seulement une fois le contrat signé. Cela évite les rencontres désagréables.

Les stratégies de coping que nous avons rencontrées le plus fréquemment chez nos interlocuteurs sont celles de la maîtrise de soi et de la confrontation. La distanciation et les actions collectives venaient en deuxième position. Les organisations sont moins consultées pour la planification d'une action que par des personnes qui cherchent un soutien moral. Les échanges avec des personnes qui ont subi le même sort servent à reconforter et à apaiser les victimes.

7 Résumé

7.1 L'enquête

Questions

Les expériences au quotidien de la population noire en Suisse sont l'objet de cette étude. Pour pouvoir analyser ses composantes sociales et psychosociales (situation sociale, sentiment existentiel et bien-être général), nous avons mené entre février et octobre 2003 des entretiens approfondis (entretiens qualitatifs) avec 27 personnes qui font partie de la population noire vivant en Suisse.

Dans ce contexte, «Noir» signifie: personne à la peau foncée, qui a un patrimoine africain et vit en Suisse.

Afin d'obtenir un échantillon de la population noire aussi représentatif et diversifié que possible malgré le manque de données statistiques, nous avons choisi les personnes interrogées sur la base des critères suivants: «sexe», «âge», «lieu de résidence», «statut social», «pays d'origine», «profession» et «type de séjour en Suisse».

Comme le but de l'étude était d'approfondir les connaissances sur la situation de la population noire, nous avons choisi la méthode des entretiens qualitatifs. Celle-ci autorise les déclarations personnelles et subjectives et nous a permis d'observer le contexte social des différentes personnes à partir de leur point de vue, pour pouvoir ensuite restituer et analyser la réalité sociale des individus d'une part et du groupe d'autre part. Notre intention n'a jamais été de donner aux conclusions de notre enquête une représentativité fondée sur des statistiques mais d'explorer le niveau du vécu et de son ressenti et d'en rendre compte.

Notre étude part de trois questions: Que vivent les Noirs qui résident en Suisse? Comment le comprennent-ils? Comment font-ils face? Ces interrogations nous ont permis de nous concentrer à la fois sur l'aspect social (logement, travail, sphère privée, contacts) et sur l'aspect psychosocial (réactions, attribution des causes, maîtrise) du quotidien de nos interlocuteurs. Nous nous sommes intéressées aux événements et aux expériences vécus par les Noirs, à leur interprétation de ce qu'ils avaient vécu (attribution) et au comportement adopté en réaction à ce vécu (coping).

L'analyse des entretiens permet de faire une première constatation d'ordre général, qui s'est révélée être le dénominateur commun des entretiens quant au fond: les personnes interrogées sont souvent bien intégrées dans leur environnement social, elles ont du travail et des amis suisses mais ne se sentent pas acceptées par la société en général.

Le déroulement

L'enquête s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, nous avons réalisé 27 entretiens qualitatifs (pour les détails sur les 27 interlocuteurs choisis, voir la liste des participants en annexe). Les données récoltées ont été saisies sous forme de transcriptions qui ne restituent pas uniquement la teneur des entretiens mais décrivent aussi certains éléments non verbaux (pauses, rires, débit de la parole), ce qui permet de restituer plus fidèlement les sentiments exprimés par nos interlocuteurs.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé les entretiens. Cette analyse systématique des entretiens a mis en lumière quelques tendances générales et points communs sur lesquels nous nous sommes appuyées pour déterminer les typologies des situations vécues («quoi?»), les attributions («comment?») et les stratégies de coping («réaction»).

L'étude de cas a permis d'identifier les principaux thèmes récurrents: intégration et acceptation, création de réseaux, expériences de discrimination et de racisme, abus de pouvoir, stratégies de coping, attentes vis-à-vis de l'Etat et de la société civile, perspectives d'avenir, souhaits. Les expériences de discrimination et de racisme ont été de loin les thèmes les plus souvent évoqués. Pour les personnes interrogées, évoquer les situations auxquelles elles ont été confrontées a souvent été un véritable besoin.

Nous avons ensuite traité les points communs et les différences entre les personnes interrogées et les avons comparés en fonction des critères choisis, p. ex. selon la région linguistique (Suisse romande, Suisse allemande, Tessin).

Enfin, nous avons procédé, à l'aide des catégories psychosociales (attribution et stratégies de coping), à des comparaisons entre les interprétations du vécu et les réactions des personnes interrogées aux situations qu'elles avaient ressenties comme négatives.

Cette manière de procéder nous a permis de constater que nos résultats concordaient dans l'ensemble avec les informations recueillies auprès de quatre autres sources.

- La première: deux autres entretiens que nous avons menés avec des groupes (un groupe de huit femmes originaires du Cameroun et un groupe de jeunes demandeurs d'asile originaires de Guinée) et au cours desquels les participants ont fait part d'expériences semblables à celles que nous ont racontées nos autres interlocuteurs.
- La deuxième: une table ronde avec des représentants d'organisations de défense des Noirs auxquels nous avons pu présenter les premiers résultats de notre enquête. Ils nous ont fait savoir qu'ils étaient très intéressés à l'idée de parler des expériences racistes et de les publier.
- La troisième: les deux sondages, déjà mentionnés, qui ont été réalisés par le CRAN (*Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-noir*) en 2000 et 2003, ont montré que la population noire souffre du racisme, qui se manifeste sous la forme d'insultes ou de violences corporelles.
- La quatrième: nous avons pu intégrer dans cette étude les expériences que nous avons faites nous-mêmes en tant que femmes noires vivant en Suisse. C'est cette

toile de fond qui nous a permis d'établir des rapports de confiance avec nos interlocuteurs pendant les entretiens.

7.2 Les résultats

Sentiment général

Dans le chapitre «Analyse du sentiment général», nous avons relaté comment les personnes interrogées se sentent en Suisse, que ce soit dans les lieux publics ou au sein des institutions (monde du travail, école, autorités) et dans les contacts avec la population en général.

Partant de ces descriptions, nous avons regroupé les situations évoquées, le plus souvent par catégories thématiques, et cité aussi souvent que possible les personnes interrogées afin que leur perspective soit clairement restituée avec leurs propres mots et permette de mieux les comprendre.

Les personnes interrogées ont déclaré avoir des rapports ambivalents avec la Suisse. Un très grand nombre d'entre elles se sentent intégrées dans leur environnement professionnel et dans la société, mais elles décrivent combien il leur a été difficile d'être acceptées et de se sentir chez elles en Suisse. Le fossé entre intégration et acceptation semble très profond pour toutes.

Le détail le plus souvent mentionné par nos interlocuteurs est le regard des gens dans la rue ou dans les lieux publics, qu'ils interprètent comme négatif. Ils décrivent cette situation par ces mots: «Ils me voient comme un étranger» ou «[Ils me regardent] d'un œil méfiant, comme si j'allais à tout moment faire quelque chose d'illégal».

La deuxième déclaration la plus souvent entendue est que dans les transports en commun, la place à côté d'eux reste souvent inoccupée.

Ces situations leur donnent l'impression de ne pas faire partie de la communauté et d'être indésirables. La durée du séjour et le degré d'intégration n'ont pas grande influence sur la situation ni sur l'impression qui en découle.

Selon nos interlocuteurs, les médias jouent un rôle important dans l'acceptation des Noirs par la société car, d'une part, ils accentuent (ou peuvent accentuer) les préjugés et les clichés et, d'autre part, ils reflètent l'ambiance politique au sein de la société.

D'une manière générale, les personnes interrogées jugent l'image des Noirs (donc d'elles-mêmes) négative car elle fait l'amalgame entre le fait d'avoir la peau noire et les comportements criminels.

Les plus touchés par cette image sont les Suisses noirs car ils se sentent dépouillés de leur patrie. Ils sont considérés comme des étrangers et des délinquants bien qu'ils soient citoyens suisses respectueux des lois et qu'ils travaillent comme leurs concitoyens (cf. à ce propos la déclaration de Madame H: «Mais avec une autre couleur de peau, on n'est pas accepté comme Suisse en Suisse.»).

Il ne faut pas oublier dans ce contexte que, faute de modèles positifs, les jeunes sont particulièrement menacés et peuvent se sentir attirés par cette image négative au point de vouloir se couler dans le moule de ces préjugés.

Sur le plan professionnel, la migration permet à certains de réaliser une ascension sociale alors que d'autres, qui disposent d'une excellente formation, ont dû accepter de descendre dans l'échelle sociale. Parents et élèves trouvent que la situation dans les écoles est pesante. Les discriminations et les incidents racistes peuvent être traumatisants. Parmi les personnes interrogées, celles qui ont suivi l'école primaire en Suisse sont nombreuses à évoquer de telles situations.

Attribution

La personne qui a été victime de discrimination ou atteinte dans sa dignité en raison de la couleur de sa peau essaie de déterminer les raisons de cet acte.

Dans le cadre de la présente étude, nous avons recensé diverses attributions: la personne discriminée voit dans l'acte un motif raciste lié à des traits de caractère négatifs de l'acteur (facteurs inhérents à l'individu) ou le résultat d'une mentalité raciste ancrée dans la société (facteur collectif). Dans le second cas, l'acteur est vu comme l'exécutant d'une volonté collective de la société.

Stratégies de coping

Les personnes concernées adapteront leur comportement en fonction des intentions qu'elles prêtent à l'acteur afin de maîtriser la situation de stress et d'élaborer des stratégies qui correspondent à leur caractère. Ces stratégies dites de «coping» consistent soit en une adaptation psychique (axée sur l'émotion) soit dans un comportement visant à changer le problème (ou à ne pas le changer, par exemple en s'en distanciant).

Afin de pouvoir analyser systématiquement le coping, nous avons répertorié les réactions qui nous ont été décrites en fonction des catégories suivantes:

- stratégies *axées sur le problème* dans l'intention d'éliminer la cause du stress;
- stratégies *axées sur l'émotion* afin d'éliminer les sentiments qui ont provoqué le stress.

Selon le comportement adopté et la stratégie choisie, nous avons distingué:

- la confrontation active;
- le comportement d'évitement qui est passif.

Le comportement confrontatif axé sur le problème peut par ailleurs être considéré comme stratégie au niveau interpersonnel ou comme stratégie collective.

Ce classement nous a permis de relever les types de stratégies de coping suivantes:

La stratégie confrontative axée sur les problèmes au niveau interpersonnel, qui est concentrée sur un seul acteur: la personne réagit immédiatement au problème et se défend (cf. Madame T au supermarché ou Monsieur U, qui s'empare d'une poubelle).

La stratégie collective axée sur les problèmes au niveau structurel, qui réagit à un problème donné considéré comme malaise social et s'efforce de trouver des résultats sur la durée en créant ou en allant voir un groupe qui se charge de trouver des solutions (cf. Monsieur R, qui crée une organisation ou Madame H, qui s'adresse à une organisation).

La stratégie active axée sur les émotions, qui consiste par exemple à banaliser la situation pour réduire à un minimum l'impact émotionnel de la discrimination subie (cf. Madame O vis-à-vis de son enfant) ou à atteindre le même but par la maîtrise de soi (Monsieur I, qui ignore les provocations car elles peuvent avoir un potentiel destructeur).

Lorsqu'ils sont axés sur les problèmes, les comportements d'évitement s'expriment sous la forme d'une distanciation consciente comme dans le cas de Madame O, qui considère le problème comme général et typiquement sociétal, peut formuler des propositions de solution mais ne se sent pas personnellement concernée.

On peut observer des comportements d'évitement axés sur les émotions dans des réactions comme la résignation de Madame S dans sa recherche d'un appartement, ou dans le comportement de la petite P, qui cherchent toutes deux à s'adapter sur le plan émotionnel. La petite P est même allée jusqu'à manifester des troubles psychosomatiques.

Dans certains cas, les différentes stratégies de coping sont combinées. Une personne qui se défend immédiatement (comportement confrontatif) cherchera aussi l'aide d'une organisation (confrontation collectif) pour lutter contre un traitement discriminatoire. Une personne qui banalise des situations discriminatoires s'efforcera aussi de les éviter. Dans l'un des cas évoqués, une personne qui avait adopté une stratégie de résignation montrait des réactions confrontatives et agressives «par désespoir».

7.3 Incidents racistes et discrimination

Nous avons consacré au racisme et à la discrimination un point particulier car ces deux thèmes traversent les expériences évoquées et ont occupé une place essentielle dans les entretiens.

Sur la base de ces derniers, nous avons réparti les incidents décrits en deux catégories: racisme interpersonnel (entre individus) et racisme structurel (venant de personnes appartenant à des services, autorités ou institutions), qui peuvent se manifester sous la forme de comportements ou d'agressions insidieusement ou ouvertement racistes.

La plupart des événements entrent dans la catégorie du racisme sournois (appelé aussi racisme latent ou voilé), face auquel les personnes interrogées se sentent particulièrement exposées et désarmées. Cette forme de racisme est en effet difficile à prouver du fait qu'elle est souvent minimisée. En outre, les personnes qui détiennent l'autorité, comme les enseignants ou les supérieurs hiérarchiques, sont parfois elles-mêmes impliquées et ne reconnaissent tout simplement pas ces incidents comme étant motivés par le racisme.

Sur le plan interpersonnel, les regards méprisants, les insultes, le fait d'être ignoré ou de «ne pas être vu» sont les formes les plus fréquentes de discrimination raciste vécues par nos interlocuteurs.

Etre ignoré à la caisse et voir la personne derrière eux être servie en premier est pour eux une réalité blessante. Si des enfants ou des parents font état de harcèlement et de moqueries sur le chemin de l'école ou dans la cour de récréation, les enseignants se contentent de dire «Les enfants sont comme ça, il ne faut pas le prendre trop au tragique». Dans ce cas, c'est surtout l'enfant qui perd toute confiance dans l'école en tant qu'institution et/ou dans le corps enseignant qui devrait le prendre au sérieux et assurer sa protection.

Les formes de racisme déclaré (ou manifeste) dont parlent les personnes interrogées consistent en des agressions verbales ou physiques dans les lieux publics. Elles peuvent aller jusqu'aux voies de fait. Une personne sur deux a été insultée plus d'une fois à cause de la couleur de sa peau. Les agressions policières, qu'elles soient verbales ou corporelles, sont les formes de violence raciste le plus souvent subies par les Noirs. La probabilité que nos interlocuteurs masculins subissent un jour un contrôle de police et des violences corporelles est grande.

8 Souhais et recommandations

Pour terminer, nous aimerions récapituler les souhaits, les attentes et les perspectives des personnes interrogées et les compléter en formulant nous-mêmes quelques recommandations. Pendant ce travail de recherche, nous avons saisi l'occasion qui nous était donnée d'avoir des entretiens avec de nombreux membres de la population noire et bon nombre de représentants d'organisations de Noirs. Il nous a ainsi été possible de poser un regard plus précis sur la situation des Noirs en Suisse, situation que nous connaissons bien puisque nous faisons nous-mêmes partie de ce groupe de population.

Nous espérons que nos lecteurs en savent plus sur la situation des Noirs en Suisse et nous aimerions faire quelques recommandations susceptibles de promouvoir l'intégration constructive et l'acceptation des Noirs par la majorité de la population blanche en Suisse.

8.1 Les propositions et les souhaits des personnes interrogées

Les souhaits de nos interlocuteurs s'adressent en premier lieu à l'Etat, c'est-à-dire au gouvernement et aux autorités.

La nécessité d'une participation active et directe de l'Etat à l'édification d'une société qui reconnaisse la multiculturalité de la Suisse et supprime les discriminations et le racisme est le point qui revient le plus souvent.

Propositions concrètes

Il s'agit d'organiser des campagnes de sensibilisation en faveur d'une société multiculturelle fondées sur des films, des conférences, des activités interethniques à différents niveaux (national, cantonal, local).

Il faut effectuer un important travail pédagogique: de par sa position clé, l'école est en mesure de transmettre d'une manière exemplaire la multiculturalité et l'importance du respect de la dignité humaine de chaque individu, quelles que soient sa couleur de peau, son appartenance religieuse, etc. Nos interlocuteurs ont également proposé de sensibiliser davantage les parents à leurs droits et à leurs devoirs dans le cadre du système scolaire et dans la société en général. Ils ont cité à ce propos des exemples concrets de communes qui ont enregistré des succès en matière d'intégration des minorités.

Il est nécessaire que les Noirs participent aux affaires qui les concernent au sein de services publics comme les bureaux des affaires sociales, les commissions scolaires, etc.

Les médias doivent être intégrés dans ce processus de sensibilisation, car leur soutien est indispensable si l'on veut que ce travail soit efficace.

Un autre souhait exprimé par les personnes interrogées est que la police suive des formations inculquant le respect d'autrui et que des sanctions soient prises en cas d'abus de pouvoir.

8.2 Recommandations des auteurs

Comme nous l'avons montré tout au long de la présente étude, les questions d'intégration concernent les personnes noires indépendamment de la durée de leur séjour en Suisse ou de leur titre de séjour. Certaines vivent ici depuis plusieurs générations et contribuent, comme tous les autres groupes de la population, à la croissance économique de notre pays.

Il reste beaucoup à faire si l'on veut encourager cette partie de la population à participer à d'autres activités, l'aider à vaincre le racisme et la discrimination et à être plus largement acceptée par le reste de la société.

Il va de soi que l'une des principales missions de l'Etat est de sauvegarder les droits fondamentaux démocratiques de tous les groupes de population, qu'il s'agisse du groupe des Noirs vivant en Suisse, d'autres minorités ou de la majorité de la population.

L'Etat doit aussi garantir un comportement toujours respectueux de la personne humaine de la part des autorités, de services publics, dans les écoles et au sein d'autres institutions, de la part de la police et d'autres personnes représentant une autorité, ainsi qu'un traitement correct dans les domaines public comme privé, par exemple sur le marché de l'emploi ou du logement.

Y parvenir est une entreprise difficile et multiple, qui prendra du temps. Les résultats de cette étude qui nous a permis d'enquêter en profondeur sur la situation et le sentiment existentiel de la population noire vivant en Suisse nous ont amenées à souligner quatre objectifs principaux: garantir le respect des droits de l'Homme, sensibiliser / garantir un traitement correct, promouvoir l'intégration et l'acceptation, promouvoir l'auto-assistance (empowerment).

Garantir le respect des droits de l'Homme

L'Etat pourrait nommer une instance indépendante à laquelle on pourrait adresser gratuitement un recours en cas de violation des droits et de la dignité d'un individu ou d'un groupe. Ce pourrait être un bureau de médiation (ombud) ou tout autre service d'accès plus facile proposant une médiation entre acteurs et victimes en cas d'abus de pouvoir.

L'article 261^{bis} garantit la protection contre la discrimination raciale. Mais il devrait aussi y avoir d'autres possibilités de sanction en dehors du domaine pénal, notamment à l'encontre de représentants de l'administration qui traitent certaines personnes de manière humiliante et qui bafouent la dignité humaine.

Sensibiliser / garantir un traitement correct

Un traitement correct et des relations exemptes de discrimination ne sont possibles que dans un environnement où les gens se connaissent mieux.

Les services de l'Etat devraient prendre la responsabilité de sensibiliser la population blanche à la perception qu'elles ont de la population noire, par exemple en assurant à leur personnel une formation interne, notamment dans la police, en organisant des campagnes et en mettant à jour le matériel didactique qui n'est plus d'actualité. Cela permettrait d'atténuer l'image négative que l'on a des Noirs, que ce soit celle véhiculée aujourd'hui par les médias ou celle datant de l'époque coloniale, que nous avons intériorisée, en lui ôtant ce qui fait des Noirs un groupe homogène et un bouc émissaire en cas de situation difficile.

Promouvoir l'intégration et l'acceptation

Les personnes fraîchement arrivées dans un pays ont un besoin urgent d'aide pour pouvoir faire face le plus rapidement possible aux exigences de la société de ce pays. Il faut leur fournir des informations directes et ciblées dès leur arrivée.

Il faudrait également promouvoir l'auto-assistance (empowerment) pour la population noire qui vit déjà ici. On pourrait notamment encourager la création de communautés d'intégration qui auraient pour mission de montrer aux nouveaux venus comment s'y retrouver dans le système existant. De tels essais ont été réalisés avec succès dans d'autres pays.

La jeunesse doit bénéficier d'une aide particulière à l'intégration, car il faut lui montrer comment mener sa vie de façon constructive et lui donner la possibilité d'y parvenir.

Promouvoir l'auto-assistance (empowerment)

Il est extrêmement important de soutenir les organisations de Noirs qui travaillent déjà dans le secteur de l'intégration et de la lutte contre le racisme, car elles connaissent bien les besoins des Noirs et disposent la plupart du temps d'un savoir-faire dans le domaine de l'intégration.

L'aide à l'auto-assistance demande aussi une sensibilisation de la population noire. Autrement dit, il faut soutenir les structures existantes de la «communauté noire» (nous entendons par là les organisations de Noirs et leur environnement, mais aussi les petits groupes de Noirs qui ne sont pas directement engagés sur les plans politique et social), afin de promouvoir une image de soi plus positive et surtout d'encourager la formation de l'identité de jeunes en tant que Suisses et Suissesses noirs.

Les membres de la communauté noire devraient être intégrés dans les institutions étatiques existantes qui se consacrent à l'intégration et à la lutte contre le racisme. Les organisations de Noirs devraient aussi être impliquées dans les consultations menées par les services gouvernementaux à tous les niveaux sur des domaines politiques qui les concernent.

Les institutions pourraient profiter de l'expérience et du savoir-faire des personnes impliquées, ce qui leur permettrait de concrètement mieux se connaître. Par ailleurs, ces personnes y gagneraient une plus grande visibilité en qualité de représentants d'organisations ou de personnalités de ce groupe de population très divers et auraient ainsi une fonction d'exemple pour d'autres.

L'intégration sociale de différents groupes de population et l'acceptation réciproque de tous les groupes de population est la condition sine qua non d'une cohabitation pacifique qui donne à tous les citoyens une réelle chance de mener une vie digne de ce nom dans un pays démocratique, quelles que soient la couleur de leur peau et leur origine ethnique.

Bibliographie – sites Internet

Bibliographie

ECKMANN, M., SALBERG, A.C, BOLZMAN, C., GRÜNBERG, K. (2001). De la parole des victimes à l'action contre le racisme. Bilan d'une recherche-action en Suisse romande. Genève: éditions *ies*.

GENDLIN E.T. (1978-79). «Befindlichkeit»: Heidegger and the Philosophy of psychology. In *Review of Existential Psychology & Psychiatry* (Heidegger and Psychology). Vol. XVI Nos. 1, 2 & 3.

HEIDER, F.(1958). *The Psychology of Interpersonal Relations*. New York: Wiley.

HEIDEGGER, M. (1927). *Sein und Zeit*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.

HEINIGER, M. (2000). «Farbige» in der Schweiz – Aus der Sicht der Statistik. In: CFR (éditeur). *La Suisse en couleur*. TANGRAM (Bulletin de la Commission fédérale contre le racisme) n° 8.

HEINIGER, M.: Ausländische Bevölkerung in der Schweiz 1997. Pressemitteilung des Bundesamts für Statistik vom 24. November 1998, Nr. 104/1998.

www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/news/medienmitteilungen.Document.23416.html

KLAWE, W. und J. Matzen (1993). *Lernen gegen Ausländerfeindlichkeit*. Büdigen: Juventa.

LAMNEK, S. (1995). *Qualitative Sozialforschung*. Bd.2, Methoden und Techniken. Weinheim: Beltz.

LAZARUS, R.S. & FOLKMAN, S. (1984). *Stress, Appraisal and Coping*. New York: Springer.

LOCKE, D. C. (1992). *Increasing Multicultural Understanding*. London: Sage.

LORENZI-CIOLDI, F. (2002). *Expériences sur les groupes dominants et dominés*. Berne: Peter Lang.

MAYRING, Ph. (2002). *Einführung in die Qualitative Sozialforschung*. Weinheim et Bâle: Beltz.

MEIER-MESQUITA, C. (1999). *Rassismus und antirassistische Erziehung*. Fribourg (CH): Universitätsverlag.

MEMMI, A. (1982). *Le racisme*. Paris: Gallimard.

MUTOMBO, K. (2002). «I am Black and I am ... not proud!» De la peine à se reconnaître «Noir». In: *Regards Africains*, n° 47/48.

MUTOMBO, K. (2004). Extraits d'un article à paraître dans *Regards Africains*, n° 50, été-automne 2004.

STUTZ, H. (2003). Un monde du travail sans discrimination. Edité par le *Service de lutte contre le racisme (Ed.)*, Berne.

TAFT, R. (1977). Coping with Unfamiliar Cultures. In: N. Warren (Ed.). *Studies in Cross-Cultural Psychology* (pp. 121-151). London: Academic press.

TOKPA, G. (2004). Enquêtes sur le racisme anti-Noir en Suisse. In: *Observatoire du racisme anti-Noir en Suisse. 2002-2003*. A commander auprès du CRAN, *Carrefour de réflexion et d'action contre le Racisme anti-noir*, case postale 251, CH-3000 Berne 7.

WIEVIORKA, M. (1998). *Le racisme, une introduction*. Paris: La Découverte.

Sites Internet

Office fédéral de la statistique: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html>

Département fédéral de justice et police: <http://www.ejpd.admin.ch/f/index.php>

Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration: www.imes.admin.ch

Annexes

A Liste des personnes interrogées

- A: Femme, 28 ans, maîtresse secondaire, née en Suisse, passeport suisse.
- B: Homme, 31 ans, étudiant (informatique économique), depuis 11 ans en Suisse, passeport suisse.
- C: Femme, 40 ans, traductrice / femme à la maison, depuis 20 ans en Suisse, passeport suisse.
- D: Homme, 45 ans, professeur, depuis 18 ans en Suisse, passeport suisse.
- E: Femme, 21 ans, secrétaire, adoptée à l'âge de 4 ans, passeport suisse.
- F: Femme, 31 ans, ingénieur agronome, depuis 28 ans en Suisse, passeport suisse.
- G: Femme, 38 ans, vendeuse, depuis 18 ans en Suisse, passeport suisse.
- H: Femme, 26 ans, étudiante (sciences de l'éducation), née en Suisse, passeport suisse.
- I: Homme, 57 ans, économiste, depuis plus de 30 ans en Suisse, passeport suisse.
- J: Femme, 19 ans, bachelière, née en Suisse, passeport suisse.
- K: Homme, 40 ans, aide de cuisine / musicien, depuis 10 ans en Suisse, autorisation de séjour «permis B».
- L: Homme, 26 ans, étudiant (école d'hôtellerie), passeport suisse
- M: Femme, 32 ans, femme de ménage, depuis 3 ans en Suisse, autorisation de séjour «permis B».
- N: Femme, 42 ans, musicienne, depuis 20 ans en Suisse, passeport suisse.
- O: Femme, 18 ans, apprentissage de vendeuse, née en Suisse, passeport suisse.
- P: Fille, 8 ans, élève à l'école primaire, née en Suisse, passeport suisse.
- Q: Homme, env. 50 ans, infirmier, depuis 27 ans en Suisse, passeport suisse.
- R: Homme, 50 ans, employé du secteur alimentaire, depuis 14 ans en Suisse, autorisation d'établissement «permis C».

- S: Homme, 30 ans, employé dans un restaurant, depuis 3 ans en Suisse, autorisation de séjour «permis B».
- T: Femme, 48 ans, traductrice, depuis 25 ans en Suisse, passeport suisse.
- U: Homme, 49 ans, professeur, depuis 26 ans en Suisse, passeport suisse.
- V: Femme, 22 ans, étudiante en pédagogie, née en Suisse, passeport suisse.
- W: Homme, 48 ans, psychologue, depuis 22 ans en Suisse, passeport suisse.
- X: Homme, 23 ans, au chômage, depuis un an en Suisse, requérant d'asile.
- Y: Homme, 60 ans, employé du secteur alimentaire, depuis 13 ans en Suisse, passeport suisse.
- Z: Homme, 28 ans, au chômage, depuis 2 ans en Suisse, requérant d'asile.
- ZZ: Homme, 49 ans, au chômage, depuis 12 ans en Suisse, autorisation d'établissement «permis C».

B Questions

a. Questions générales concernant votre vie en Suisse

- * Quelle a été votre toute première expérience en Suisse? Votre première rencontre avec des Suisses, des fonctionnaires, et d'autres étrangers?
- * Comment vous sentez-vous en Suisse?
- * Quelles sont vos expériences en matière de recherche d'emploi ou de logement?
- * Que ressentez-vous quand vous marchez dans la rue?
- * Y a-t-il un endroit que vous évitez particulièrement ou, à l'inverse, un endroit où vous vous sentez particulièrement bien?
- * Quelles sont vos expériences en matière de déménagement? Avez-vous quitté la ville pour la campagne, la Suisse romande pour la Suisse alémanique, un quartier pour un autre?
- * Monde du travail: quelle est la situation maintenant, comment était-elle avant?
- * Vous sentez-vous en sécurité en Suisse (par rapport à votre pays d'origine)?

b. Questions concernant votre intégration en Suisse

- * Qu'est-ce que cela signifie «être intégré» pour vous?
- * Que faut-il pour pouvoir s'intégrer?
- * Que faut-il au niveau de la société?
- * Combien de temps faut-il pour être intégré?
- * Vous sentez-vous intégré?
- * Avez-vous remarqué une évolution en matière d'intégration depuis que vous vivez en Suisse?
- * Etes-vous membre d'une ou plusieurs associations/organisations?
- * Y a-t-il des Suisses parmi vos connaissances, vos amis?

- * que connaissez-vous comme organisation de la *Black Community* (communauté Noire) et que font-elles concrètement?

c. Questions visant à établir une éventuelle discrimination

- * Pensez-vous que votre opinion compte?
- * Pensez-vous que vous bénéficieriez d'un jugement équitable?
- * Pensez-vous que la parole d'un Noir ait autant de poids que celle d'un Blanc? Pour la police par exemple?
- * D'après-vous, y a-t-il du racisme en Suisse?
- * A quoi reconnaissez-vous un acte ou une personne raciste?
- * Avez-vous déjà été victime d'un acte de discrimination raciale en Suisse?
- * Si oui, où a eu lieu cet acte et qui en était l'auteur?
- * Qu'avez-vous pensé?
- * Comment vous êtes-vous senti?
- * Qu'avez-vous fait?
- * Avez-vous connaissance d'actes de discrimination ou de violence ayant touché un membre de votre famille, un ami ou une connaissance?
- * Qu'est-ce qui a été à l'origine de cet acte de discrimination?
- * Pensez-vous que l'attitude des Noirs puisse avoir un impact sur le comportement raciste des Blancs?

d. Questions concernant la lutte contre le racisme

- * Que peut-on faire pour lutter contre le racisme?
- * Que fait l'Etat ou que devrait-il faire?
- * Connaissez-vous des organisations suisses de lutte contre le racisme?
- * Pensez-vous que le travail de ces organisations porte ses fruits?

- * Pensez-vous qu'une personne Noire victime du racisme ait droit à être indemnisée? Si oui, de quelle manière?

e. Questions concernant votre avenir

- * Que veut dire le mot «acceptation» pour vous?
- * Pensez-vous que les Noirs soient bien acceptés en Suisse?
- * Quelle est à votre avis la différence entre acceptation et intégration?
- * Comment envisagez-vous l'avenir?
- * Pensez-vous que la situation des Noirs dans d'autres pays soit meilleure/moins bonne que celle en Suisse?
- * Que souhaiteriez-vous concernant votre vie en Suisse?

f. Questions personnelles

- * Comment êtes-vous arrivé en Suisse?
- * Pourquoi avoir choisi la Suisse?
- * Quelle est votre position au sein de votre famille (évolution éventuelle)?
- * Cette position a-t-elle un impact sur votre bien-être?
- * Si vous êtes né en Suisse: connaissez-vous le pays du parent d'origine africaine? Vous y rendez-vous souvent? Si ce parent n'habite pas en Suisse: avez-vous des contacts avec lui?

C Liste des organisations de la communauté noire en Suisse

Cette liste ne prétend pas être exhaustive.

(Source: Coordination des associations africaines de Suisse)

Organisations socioculturelles «africaines»

Africaland – Centre culturel & Université populaire
c/o Makita Kasongo
Av. Tivoli 40
1007 Lausanne
Contact: 021 311 30 90

Afrique-Action
Rue de Vermont, 9A
1202 Genève
Contact: MONGHA Michel, tél. 022 733 86 19

Association africaine de Suisse centrale
CP 7050
6007 Lucerne
Contact: KALUME Williams, tél. 041 240 47 82, 079 647 67 42

Association des Africains du Nord-Vaudois (ASSANOV)
CP 110
1401 Yverdon-les-Bains
Contact: OMBA Jean-Claude, tél. 021 425 13 72

Association des Centrafricains de Suisse – Kissoro
c/o BENDO Sinclair
Av. du Mont d'Or 32
1007 Lausanne
Contact: tél. 021 616 41 61

Association des Etudiants africains (ADEA)
FAE – BFSH1
Université de Lausanne (UNIL)
1015 Lausanne-Dorigny
Contact: adea-lausanne@hotmail.com

Association des Familles africaines réunies
CP 135
Ave. Grey 30
1000 Lausanne

Association des Femmes d'origine africaine (AFOA)
CP 3492
1211 Genève 3
Contact: Mme MIGABO-MULEGWA Kinja; tél. 022 789 13 35

Association Pan-africaine pour l'Art (APA)
CP 114
1211 Genève 7
Contact: Dr SIGAM Martin; tél. 022 734 98 47

Association de Solidarité Femmes africaines de Genève (ASFAG)
CP 2753
1211 Genève 2
(Soutien aux Femmes africaines atteintes de VIH/SIDA)
Contact: tél. 079 726 61 89
www.asfag.org

Centre de l'Alliance Suisse-Afrique (CASA)
Bernstrasse 185
3052 Zollikofen
Contact: msingenberger@swissonline.ch

Centre Africain
Combe-grieurien, 39a
2300 La Chaux-de-Fonds

Cercle Africain du Tessin
c/o NDEKO Alfonso
Via Bretani 4
6900 Lugano

Dosanet Intégration
Winkelstrasse 12/14
2502 Bienne
Contact: UGOCHUKWU Céleste

L'Événement Africain
Association pour la promotion des Arts d'expression africaine
c/o Florian DUTOIT
Rue des Sablons, 25
1110 Morges
Contact: tél. 021 803 48 77

Maison africaine des Arts et de la Culture
CP 211
1000 Lausanne 22
Contact: KAHUMBU Ntumba, tél. 079 684 38 66

Rassemblement des Communautés africaines (RCOA)
c/o VILLOZ-MUAMBA Félicienne Lusamba
Champs-du-Châtelet 12
2504 Bienne
Contact: tél. 032 342 22 73

Regards Africains

CP 46

1211 Genève 24

Contact: M. MUTOMBO Kanyana; tél. 022 343.87.93, fax 022 301.15.66

www.regardsafricains.org

Swiss Africa Forum (SAF)

Postfach 357

3000 Berne 14

Contact: tél. 079 644 59 18

info@saf03.ch

Ubuntu-Action

c/o KAVAKURE Laurent

Rue de Lyon 67

1203 Genève

Contact: tél. 022 344 02 28, 022 798 80 86

Savane Club

c/o ISSOM Jean

Rue Le Corbusier 13A

1208 Genève

Contact: tél. 022 735 15 53

Village Suisse ONG

CP 820

1212 Genève-Grand Lancy

Contact: NOUGA Adalbert, tél. 022 794 25 05

Organisations socioculturelles d'origine nationale

Amicale Congo-Suisse (AMICOS)

CP 7050

6007 Lucerne

Contact: KALUME Williams, tél. 041 240 47 82, 079 647 67 42

amicos77@hotmail.com

Amicale des Ressortissants Togolais en Suisse

c/o M. Azangbé T. Léopold

Langgrütweg 5

8047 Zurich

Assemblée des Rwandais de Suisse

CP 72

1706 Fribourg

Association des Angolais de Suisse (AAS)

CP 6317

1211 Genève 6

Contact: M. MENGA Waku; tél. 022 785 41 58

Association Bana Kalamu (Congo Démocr.)
CP 3
1000 Lausanne 23

Association des Burkinabès en Suisse
CP 223
1000 Lausanne 16

Association des Camerounais de Cœur
Case Postale 122
1001 Lausanne

Association des Centrafricains de Suisse – Kissoro
c/o BENDO Sinclair
Avenue du Mont-d'Or, 32
1007 Lausanne
Contact: tél. 021 616 41 61

Association Culturelle Angolaise (ASCAL)
CP 2021
1002 Lausanne
Contact: Henrique Gonçalves, tél. 021 653 83 09

Association Culturelle Kasai (ACK, Congo Démocratique)
CP 2114
1002 Lausanne
Contact: NTAMBWE-BEYA Evrard, tél. 021 691 51 83

Association Culturelle des Marocains de Suisse-Section VD
CP 45
1001 Lausanne
Contact: Ahmed SITRE, tél. 076 390 95 88

Association Culturelle Congo & Compagnie
CP 31
1000 Lausanne 7

Association des Ethiopiens de Suisse
CP 2230
1211 Genève 2

Association des Etudiants Congolais de Genève
c/o C.U.A.E.
rue Candolle 18
1204 Genève

Association des Ivoiriens en Suisse – Famille Ivoirienne
CP 249
1000 Lausanne 17

Association des Ivoiriens de Zurich
Oberwiesenstr. 32
8050 Zurich

Association Lisanga (Congo Démocr.)
CP 1076
1001 Lausanne

Association des Ressortissants Sénégalais de Suisse (ARSS)
C.P. 48
1001 Lausanne
Contact: DIOUME Ousseynou, tél. 021 653 14 54

Association des Polytechniciens Marocains de Lausanne
CP 85
1015 Lausanne
Contact: tél. 021 693.20 45

Association socio-culturelle de l'Amicale des Marocains du Canton de Vaud
c/o EL MESBAHI Ahmed
Chemin des Bossons, 29
1018 Lausanne
Contact: tél. 021 646 34 85

Association des Somaliens du Canton de Vaud
CP 95
1001 Lausanne

Association des Somaliens de Lausanne
Abdirahman Bihi
Ch. de la Gravière, 8
1007 Lausanne
Contact: tél. 021 624 53 00

Association des Tigréens résidant en Suisse (ATRES)
CP 2175
1002 Lausanne
Contact: ZEGEYE Tadesse, tél. 021 613 33 33

Ecole de Langue Amharique de Genève
c/o TERREFE Tadesse
Rte de Valavran 52A
1293 Bellevue/GE
Contact: tél. 022 774 43 21

Corne de l'Afrique
Place Chauderon, 3
1003 Lausanne
Contact: Ghirmai TEWELDE, tél. 021 311 51 88

Cercle Culturel Tunisien de Lausanne
CP 346
1010 Lausanne 10
Contact: tél. 021 634 63 98

Communauté Erythréenne de Suisse – VD
CP 202
1000 Lausanne 9
Contact: tél. 021 652 45 92

Communauté des Ressortissants Ivoiriens en Suisse (CORIS)
CP 2579
1211 Genève 2
Contact: KUIDE Jean-Marie, tél. 022 344 54 14; ou ZONSEMONSI Edouard, tél. 022 785 75 38

Ghana Youth Association
c/o ANTWI Kofi
Rte de Chavannes, 109
1007 Lausanne
Contact: tél. 021 626 18 56, 021 624 85 77

Groupement Socio-Culturel Rwandais (GSCR)
CP 32
1000 Lausanne 7

SOAIO – TRUMA / SOA IOMBONANA
Trait d'Union malgache
CP 1356
1001 Lausanne

Union des Etudiants Oromo en Europe
Roba Ibrahim
Ch. de la Lande, 12
1008 Prilly

Organisations des personnes «d'origine africaine»

Association des Jeunes d'origine africaine (AJOA)
c/o Foyer St-Justin
15-17, rue du Prieuré
1202 Genève

CRAN (Carrefour de Réflexion et d'Action contre le Racisme Anti-Noir)
Postfach 251
3000 Berne 7
Contact: tél.
Deutsch: 01 251 10 46, 079 641 66 92, 01 341 94 22
français: 032 342 22 73, 022 343 87 93

Elternforum Multi-Color
Treffpunkt für Familien mit Kindern Schwarzer Herkunft
Postfach 1012
8032 Zurich
Contact: tél. 079 759.84.77
multicolor@gmx.ch

Héritage
CP 3009
1002 Lausanne
Contact: NKURUNZIZA Alai-Claude, tél. 078 635 41 25

Sankofa – Plattform für Menschen Afrikanischen Erbes
Postfach
8036 Zurich
Contact: sankofa@mails.ch

Meeting Place and Resource Center for Black Women
Treffpunkt für Schwarze Frauen
Manessestrasse 73
8003 Zurich
Contact: tél. 01 451 60 94 (freitags) oder 01 850 75 33

Women of Black Heritage (WBH)
Postfach 1012
8032 Zurich
Contact: blackheritage@gmx.ch

Organisations de solidarité avec l'Afrique

Association Echos du Sénégal et de l'Afrique
c/o DIANOR Ousmane
Rue des Lattes, 33
1217 Genève-Meyrin
Contact: Ousmane Dianor, tél. 022 785 59 47

Association des Ressortissants du Nyong & Mfoumou en Suisse (ARESNYM)
CP 66
1000 Lausanne 23
Contact: CHEVRIER Jeannette tél. 021 922 05 77, 079 429 77 15

Association de Solidarité avec la Somalie «SOS-Somalie»
Mohamed Ali Hareed
Rue de la Borde, 47
1006 Lausanne
Contact: tél. 021 646 86 20

Cadres Sans Frontières Afrique – Section Suisse
CP 110
2005 Neuchâtel
Contact: tél./fax 032 751 17 47

Energie Femmes-Solidarité & Action sociale (EFSAS)
CP 87
1018 Lausanne
Contact: MUKUNDI Germaine, 021 647 40 30

Espoir Plus Tiers Monde
c/o WANE Amadou
Rue Peillonex 18
1225 Chêne-Bourg/GE
Contact: 022 349 45 52

Femmes et Solidarité pour les Orphelins et les Victimes de la violence au Burundi – Hoza
CP 123
1000 Lausanne

Imaginer et Construire l'Afrique de Demain (ICAD)
CP 16
1015 Lausanne
Contact: M. GNANSOUNOU Edgar; 021 652 51 70

Rwanda Que Faire?
Pra-Lovat
1606 Forel (Lavaux)

Solidarité Guinée Bissau-Suisse
Poste restante
Case postale
1211 Genève 3
Contact: tél. 022 341 67 81

Solidarité Madagascar-Suisse
CP 1394
1000 Lausanne 1

Organisations scientifiques

Afrika-Komitee
Postfach 1072
4001 Bâle
Contact: tél. 061 692 51 88

Centre d'Etudes des Réalités africaines (CERA)
Institut Panafricain de Lugano (IPAL)
CP 18
6943 Vezia/TI
Contact: NZI Serge-Nicolas; tél. 091 966 51 05

Convergences – Groupe de réflexion et d'action civique
CP 591
1212 Genève/Grand-Lancy
Contact: M. MALU Tshizubu Anatole, tél. 022 782 83 51

ONG actives au sein de l'ONU

Action internationale pour la Paix et le Développement dans la Région des Grands-Lacs
(AIPD-GL)
Promenade de l'Europe 63
1203 Genève
Contact: tél. 022 345 05 72

Comité international pour le respect et l'application de la Charte africaine des Droits de
l'Homme et des peuples (CIRAC)
Rue de Chandieu 9A
1202 Genève
Contact: MALUZA Wasiluadio Martin, tél. 022 733 10 30

Commission Africaine des Promoteurs de la Santé et des Droits de l'Homme (CAPSDH)
Maison des Associations
Rue des Savoises, 15
1205 Genève
Contact: SAMOURA Djelly; tél. 022 788 19 45

Espace Afrique International
Rue de Chandieu 9A
1202 Genève
(Education, culture & développement)
Contact: NDIAYE Awa, tél. 022 733 10 30

Femmes Africa Solidarité (FAS)
Rue des Savoises 15
1205 Genève
(ONG internationale)
Contact: DIOP Bineta, tél. 022 328 80 50/52
info@fasngo.org

Inter African Committee (IAC)
Rue de Lausanne 145
1202 Genève
(Organisation contre les mutilations sexuelles)
Contact: RAS-WORK Berhane, tél. 022 731 24 20
cominter@iprolink.ch

Les auteurs

Carmel Fröhlicher-Stines est née à Haïti. Elle a étudié le français et la didactique au Hunter College de New York, dont elle est diplômée. Elle a ensuite obtenu une licence de psychologie sociale à Zurich avant de suivre une formation de psychothérapeute (Gestalt) à l'*Institut für Integrative Gestalttherapie Würzburg (IGW)*. Elle a ouvert un cabinet de psychologue à Zurich.

Kelechi Monika Mennel est médiatrice de formation. Elle étudie les sciences culturelles empiriques, la psychologie et la médecine sociale et préventive à l'Université de Zurich. Depuis quelques années, elle travaille dans le domaine de la lutte contre le racisme, notamment auprès de *Sankofa*, du *Forum contre le racisme* et du *Treffpunkt Schwarzer Frauen* (Zurich).